



# RAPPORT 2013-2014

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4.1  
DE LA *LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT*  
*DE NIVEAU UNIVERSITAIRE*

## Table des matières

	Section
Rapport financier 2013-2014, pages 1 à 8 .....	1
États financiers au 30 avril 2014 .....	2
État du traitement 2013-2014 .....	3
Rapport sur la performance 2013-2014 : Offre de formation de l'ENAP .....	4
Rapport sur les perspectives de développement : Bilan et perspectives .....	5

Nom de l'établissement : ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE														
2014-08-21														
i. Éléments d'information														
INDICATEURS														
	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Cientèle étudiante														
Effectif étudiant équivalent à temps plein (EETFP)														
1 Effectif étudiant en nombre absolu	n	525	598	672	667	674	667	734	792	814	821	839	806	761
2 Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	1398	1576	1671	1709	1791	1842	1871	1923	2018	2090	2044	1937	1944
3 Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	s/o												
4 Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1398	1576	1671	1709	1791	1842	1871	1923	2018	2090	2044	1937	1944
5 Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
6 Effectif étudiant étranger	n	45	53	26	22	27	31	28	36	57	105	82	76	107
7 Effectif étudiant étranger	%	3,2	3,4	1,6	1,3	1,5	1,7	1,5	1,9	2,8	5	4	4	5,5
8 Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	0	0	1	1	1	2	5	8	3	6	3	4	6
9 Stagiaires postdoctoraux	n	s/o	1	2	7	11	4							
10 Résidents en médecine	n	s/o												
11 Professeurs														
12 Nombre de professeurs recrutés	n	1	5	3	2	2	0	2	3	2	1	1	1	1
13 Nombre de professeurs (total)	n	36	40	44	44	47	49	58	64	65	54	54	54	51
a) Nombre de professeurs réguliers	n	36	40	38	38	40	40	39	42	44	44	43	42	41
b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	s/o	s/o	6	6	7	9	19	22	21	10	11	12	10
14 Nombre de chargés de cours	n	62	72	71	62	73	61	70	77	105	103	110	105	86
15 Nombre moyen de cours par professeur	n	3,4	3,7	3,7	3,6	3,1	3,1	3,26	2,69	2,83	3,07	3,37	3,13	3,39
16 Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,2	1,71	2,3	2,6	2,2	2,7	2,21	2,11	2,27	2,51	2,35	2,25	2,5
17 Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	s/o												

5 maîtres d'enseignement/  
2 professeurs associés en résidence/3 professeurs invités

75 chargés de cours indépendants/8 professeurs associés non résidents qui ont enseigné au cours de l'année/3 employés-étudiants de l'École

199 des 415 cours ont été dispensés par les 51 professeurs; cependant, les 41 professeurs réguliers de l'École ont dispensé 139 cours. Globalement, les professeurs réguliers ont donc donné en moyenne 3,39 cours chacun.

216 des 415 cours ont été dispensés par les 86 chargés de cours



Nom de l'établissement : Ecole nationale d'administration publique														
I. Éléments d'information														
INDICATEURS														
Recherche	Unité	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$					0,00					54,00	9	0	0
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$					0,00						0	0	0
Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	117,50	371,80	338,00	313,00	1 286,90	1 133,20	1 484,10	1 321,20	1 736,70	1 942,90	1 384,8	1 426,6	961,3
Contrats de recherche	M\$	1 082,50	1 439,20	986,80	1 146,40	1 398,10	1 680,20	1 711,90	1 611,90	1 350,00	2 086,50	2 497,5	2 123,1	1 925,4
Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	90,60	40,00	107,90	445,90	342,40	555,50	1 048,30	812,10	1 016,70	894,70	1 233,7	1 038,04	1 313,1
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	80,00	69,50	ND	ND	80 661,00								
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	90,20	79,50	ND	ND	0,00								
Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	41,00	65,00	ND	ND	ND								
Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n					26,00								
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n					0,00								
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n					ND								
Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n					ND								
Part de la recherche contractuelle														
- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%					58,00								
- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%					ND								
Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%					68,40								

Nom de l'établissement : École nationale d'administr		Page 3 de 5											
I. Éléments d'information		Date : 2014-08-21											
INDICATEURS		III. Remarques											
	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Réussite des études de baccalauréat													
31	Persévérance après 1 an	%	s/o										
32	Diplomation après 6 ans	%	s/o										
Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	Santé (total)	%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Sciences pures et appliquées (total)													
34		%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Sciences sociales (total)													
35		%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Éducation (total)													
36		%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Droit (total)													
37		%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Arts, lettres et sciences humaines (total)													
38		%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Ensemble des secteurs (total)													
39		%	s/o										
	a) Temps plein	%	s/o										
	b) Temps partiel	%	s/o										
Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	60,9	58,5	62,8	56,7	53,9	55,1	53,5	54,7	57,9		
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	70,1	66,4	69,4	67,9	64,7	68	63,8				
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	0	16,7	37,5	0	n/d	n/d	n/d				

Nom de l'établissement : École nationale d'administration publique													
II. Observations et prévisions													
DONNÉES FINANCIÈRES													
Année													
Unité													
	2000-2001	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Fonds de fonctionnement													
A. Revenus													
43 Subvention du MELS	k\$	7 671,6	9 473,0	10 295,5	10 994,2	11 600,6	13 457,4	14 734,7	14 512,7	14 964,0	16 339,2	15 748,8	15 622,5
44 Revenu provenant des étudiants (to	k\$	1 774,0	1 855,4	2 141,3	2 132,4	2 413,5	3 929,0	4 566,2	4 543,8	4 543,1	4 055,4	7 843,7	6 784,9
a) Droits de scolarité	k\$	1 600,0	1 625,3	1 818,6	1 936,5	2 179,6	3 342,1	3 817,0	3 838,8	3 659,0	2 864,8	6 833,3	5 666,2
b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	30,2	46,1	110,8	61,3	96,6	99,1	118,1	110,4	206,0	360,1	384,2	391,8
c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	3,8	8,5	10,1	13,5	20,7	38,2	57,6	47,8	76,0	88,8	80,6	50,8
d) Coisations des étudiants	k\$	31,5	51,6	60,4	65,2	67,4	73,6	78,2	80,9	83,3	83,3	80,4	78,4
e) Autres revenus provenant des étu	k\$	107,7	123,9	141,4	55,9	49,3	375,9	495,3	485,9	518,8	558,4	465,2	597,7
45 Autres revenus	k\$	2 761,2	3 293,7	2 712,2	3 676,5	4 079,8	4 865,1	5 694,0	7 260,1	7 475,1	10 617,9	8 080,5	8 105,3
a) Revenus du Fonds de dotation et	k\$	nd											
revenus provenant d'une fondation													
b) Ventes externes	k\$	nd											
c) Autres revenus	k\$	nd											
46 Total des revenus	k\$	12 206,8	14 622,1	15 149,0	16 803,1	18 093,9	22 251,5	24 994,9	26 316,6	26 982,2	31 012,5	31 673,0	30 512,7
B. Dépenses													
47 Salaires	k\$	8 212,8	9 791,3	10 498,5	11 698,3	12 273,6	15 057,5	17 081,0	17 798,3	18 524,9	21 213,0	20 796,5	20 422,6
48 Avantages sociaux	k\$	874,9	1 463,6	1 696,1	1 873,5	2 135,2	2 562,0	2 868,8	3 184,1	3 341,5	3 428,4	3 975,9	4 075,4
49 Autres dépenses	k\$	3 246,6	3 158,2	3 400,8	3 939,9	3 686,0	4 647,5	5 042,3	5 323,5	4 913,7	5 887,9	8 386,9	7 926,5
50 Total des dépenses	k\$	12 334,3	14 413,1	15 599,4	17 511,7	18 094,8	21 157,7	22 992,1	26 305,9	26 780,1	30 529,3	33 159,3	32 424,5
51 Résultat de l'exercice	k\$	(127,5)	209,0	(446,4)	(708,6)	(0,9)	(15,5)	2,8	10,7	202,1	483,2	(1 486,3)	(1 911,8)
Fonds avec restrictions													
A. Revenu													
52 Subventions, dons et commandites	k\$	556,3	883,9	848,0	1 871,8	1 756,9	2 106,4	1 846,8	1 393,0	1 220,2	1 045,0	748,5	828,1
53 Subventions, dons et commandites	k\$	664,6	486,6	591,5	1 171,9	1 659,9	919,9	1 115,6	973,1	1 250,1	1 538,0	1 456,1	1 426,0
fédérales	k\$	367,1	1 210,8	845,0	758,6	955,9	1 331,2	1 355,5	1 155,0	0,0	306,3	501,0	209,8
54 Autres revenus	k\$	1 588,0	2 686,2	2 864,9	4 281,3	3 728,2	4 357,5	4 317,9	3 521,1	2 470,3	2 889,3	2 705,6	2 463,9
55 Total des revenus	k\$	1 588,0	2 686,2	2 864,9	4 281,3	3 728,2	4 357,5	4 317,9	3 521,1	2 470,3	2 889,3	2 705,6	2 463,9
B. Dépenses													
56 Salaires et avantages sociaux	k\$	872,5	1 422,9	1 529,2	1 711,8	2 215,9	2 459,1	2 192,5	1 749,1	1 221,1	1 454,9	1 176,1	727,0
57 Autres dépenses	k\$	761,7	1 328,4	1 265,1	1 318,8	1 553,5	1 519,4	1 979,6	1 784,5	1 249,2	1 340,6	1 529,5	1 736,9
58 Total des dépenses	k\$	1 634,2	2 751,3	2 794,3	3 030,6	3 769,4	3 978,5	4 172,1	3 533,6	2 470,3	2 795,5	2 705,6	2 463,9
59 Résultat de l'exercice	k\$	(46,2)	(65,1)	70,6	1 250,7	(41,2)	(368,2)	145,8	(12,5)	0,0	93,8	0,0	0,0

Norm de l'établissement : École nationale d'administration publique 2014-08-21											Annexe 1	
I. Éléments d'information											III. Remarques	
INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2012/3					TOTAL					
		1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle		3 <sup>e</sup> cycle	Autres		Grades		Total	
		Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total		
<b>Hommes</b>												
70	Santé	n						0	0	0		
71	Sciences pures et appliquées	n						492	316	798		
72	Sciences de l'administration	n		445	309	37	7	482				
73	Éducation	n						0	0	0		
74	Droit	n						0	0	0		
75	Arts, lettres et sciences humaines	n						0	0	0		
76	Plurisectoriel	n			71		4	0	75	75		
77	<b>Ensemble des secteurs</b>	n		445	380	37	11	482	391	873		
<b>Femmes</b>												
80	Santé	n						0	0	0		
81	Sciences pures et appliquées	n						0	0	0		
82	Sciences de l'administration	n		493	466	22	5	515	471	986		
83	Éducation	n						0	0	0		
84	Droit	n						0	0	0		
85	Arts, lettres et sciences humaines	n						0	0	0		
86	Plurisectoriel	n				82	3	0	85	85		
87	<b>Ensemble des secteurs</b>	n		493	548	22	8	556	515	1 071		
<b>Total</b>												
90	Santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
91	Sciences pures et appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
92	Sciences de l'administration	n	0	938	775	59	12	997	787	1 784		
93	Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0		
96	Plurisectoriel	n	0	0	0	153	7	0	160	160		
97	<b>Ensemble des secteurs</b>	n	0	1 029	928	59	19	997	947	1 944		
Les sciences sociales sont comprises dans la catégorie Arts, lettres et sciences humaines. En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec. Source: SID, Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.												

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978007

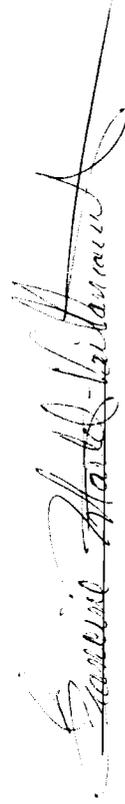
ÉTAT DU TRAITEMENT

2013-2014

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ D'AUDIT  
AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 14-10-21

ADMINISTRATEURS :



**ÉTAT DU TRAITEMENT 2013-2014**

Établissement : **ÉNAP – École nationale d'administration publique**

Page 1 de 3

**TABEAU 1 TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE**

Nom et fonction	VALEUR DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordées <sup>(1)</sup>	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
Bourret André, Directeur de l'enseignement et de la recherche	145 841 \$	3 627 \$	0 \$	0 \$	12	100 %
Laflamme Louise, Directrice de l'administration et secrétaire générale	145 841 \$	4 271 \$	0 \$	0 \$	12	100 %
Michaud Nelson, Directeur général	162 044 \$	2 877 \$	0 \$	0 \$	12	100 %
Moreau Madeleine, Directrice services aux organisations	145 841 \$	3 110 \$	0 \$	0 \$	8	67 %

<sup>(1)</sup> La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2013-2014 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2013-2014**

Établissement : **ÉNAF – École nationale d'administration publique**

Page 2 de 3

**TABEAU 2 TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION**

Catégorie de personnel	Effectif total (**)	VALEUR DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	4,56	Le plus élevé	145 841 \$	17 405 \$
		Moyenne	115 231 \$	7 673 \$
		Le moins élevé	104 442 \$	1 841 \$
Personnel de direction des services	11,94	Le plus élevé	128 006 \$	15 399 \$
		Moyenne	105 582 \$	4 893 \$
		Le moins élevé	77 106 \$	141 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	4	Le plus élevé	86 243 \$	12 216 \$
		Moyenne	80 102 \$	11 204 \$
		Le moins élevé	64 758 \$	9 299 \$

(\*)

Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(\*\*)

En équivalence au temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

TABLEAU 3 VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Bourret André	Directeur de l'enseignement et de la recherche	12	6 550 \$
Laflamme Louise	Directrice de l'administration et secrétaire générale	12	3 115 \$
Michaud Nelson	Directeur général	12	52 174 \$
Moreau Madeleine	Directrice services aux organisations	12	268 \$
Autres catégories de personnel de direction			
Catégorie	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé	4,47	27 667 \$
	Moyenne		11 236 \$
	Le moins élevé		215 \$
Personnel de direction des services	Le plus élevé	10,94	9 391 \$
	Moyenne		5 128 \$
	Le moins élevé		332 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	3	5 040 \$
	Moyenne		2 378 \$
	Le moins élevé		772 \$

(\*) Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.

(\*\*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT

**PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE**

**AUTRES COMPOSANTES DU TRAITEMENT**

Nom et fonction	Michaud Nelson, Directeur général	Autres	Total
Assurance-maladie	2 789 \$	40 084 \$	42 873 \$
Assurance mutilation	10 \$	170 \$	180 \$
Stationnement 5 jours	78 \$	3 471 \$	3 549 \$
Assurance vie	0 \$	1 048 \$	1 048 \$
Forfait charge cours supplémentaire	0 \$	7 675 \$	7 675 \$
Prime de direction	0 \$	51 080 \$	51 080 \$
Prime de gestion	0 \$	40 893 \$	40 893 \$
Prime de responsabilité	0 \$	7 729 \$	7 729 \$
Allocation automobile	0 \$	4 629 \$	4 629 \$
Congé de maladie payé	0 \$	4 183 \$	4 183 \$
Banque payée au départ	0 \$	13 584 \$	13 584 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 877 \$</b>	<b>174 546 \$</b>	<b>177 423 \$</b>

**INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS PENDANT L'ANNÉE 2013-2014**

Nom et fonction	TOTAL
Bourret André, Directeur de l'enseignement et de la recherche	0 \$
Laflamme Louise, Directrice de l'administration et secrétaire générale	145 841 \$
Michaud Nelson, Directeur général	162 044 \$
Moreau Madeleine, Directrice services aux organisations	145 841 \$

Le 21 octobre 2014

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux membres du conseil d'administration de l'École nationale d'administration publique**

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement ci-joint de l'École nationale d'administration publique pour l'exercice clos le 30 avril 2014 (l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide de déclaration de l'état du traitement 2013-2014* produit par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec.

### **Responsabilité de la direction pour l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de cet état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide de déclaration de l'état du traitement 2013-2014*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

*1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4*

*T : +1 514 205-5000, F : +1 514 876-1502, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide de déclaration de l'état du traitement 2013-2014*.

### **Référentiel comptable et restrictions quant à la diffusion et à l'utilisation**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration de l'état du traitement 2013-2014*. Cet état du traitement a été préparé afin de permettre à l'École nationale d'administration publique de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'École nationale d'administration publique et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

# **École nationale d'administration publique**

États financiers  
**30 avril 2013**

Le • septembre 2013

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux administrateurs de École nationale d'administration publique**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale d'administration publique, qui comprennent le bilan au 30 avril 2013 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale d'administration publique au 30 avril 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Référentiel comptable**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que l'École nationale d'administration publique a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1<sup>er</sup> mai 2012, la date de transition étant le 1<sup>er</sup> mai 2011. La direction a appliqué rétrospectivement ces normes aux informations comparatives incluses dans ces états financiers, y compris les bilans au 30 avril 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011, et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 avril 2012, ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de délivrer un rapport sur les informations comparatives retraitées, qui n'ont donc pas été auditées. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un autre usage.

### **Informations comparatives**

Les états financiers au 30 avril 2012 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans son rapport daté du 11 janvier 2013.

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° Axxxxxx

# École nationale d'administration publique

## Bilan

Au 30 avril 2013

	Fonds de fonctionnement			Fonds avec restrictions			Fonds des immobilisations			Total		
	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>												
Actif à court terme												
Comptes débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	<b>6 847 017</b>	6 035 293	6 331 428	<b>317 294</b>	397 926	581 834	<b>65 198</b>	21 532	74 338	<b>7 229 509</b>	6 454 751	6 987 600
Subventions à recevoir du MESRST (note 10)	<b>452 236</b>	2 032 171	1 889 271	<b>3 433</b>	2 392	200				<b>455 669</b>	2 034 563	1 889 471
Frais payés d'avance	<b>158 680</b>	125 089	69 725	<b>3 713</b>				3 204	1 658	<b>162 393</b>	128 293	71 383
Avances interfonds, sans intérêt				<b>1 501 345</b>	1 253 902	1 182 170		225	71 265			
	<b>7 457 933</b>	8 192 553	8 290 424	<b>1 825 785</b>	1 654 220	1 764 204	<b>65 198</b>	24 961	147 261	<b>7 847 571</b>	8 617 607	8 948 454
Subventions à recevoir du MESRST (note 10)	<b>17 300</b>	36 400	69 000							<b>17 300</b>	36 400	69 000
Effets à recevoir de l'Université du Québec (note 11)	<b>182 245</b>	150 966	175 187							<b>182 245</b>	150 966	175 187
Immobilisations corporelles (note 12)							<b>13 077 609</b>	13 502 397	14 120 974	<b>13 077 609</b>	13 502 397	14 120 974
Immobilisations incorporelles (note 13)	<b>199 545</b>	187 366	244 187				<b>1 253 516</b>	1 409 826	1 189 730	<b>1 253 516</b>	1 409 826	1 189 730
	<b>7 657 478</b>	8 379 919	8 534 611	<b>1 825 785</b>	1 654 220	1 764 204	<b>14 396 323</b>	14 937 184	15 457 965	<b>22 378 241</b>	23 717 196	24 503 345

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# École nationale d'administration publique

## Bilan (suite)

Au 30 avril 2013

4

	Fonds de fonctionnement			Fonds avec restrictions			Fonds des immobilisations			Total		
	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2011-05-01 redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>												
Passif à court terme												
Découvert bancaire	258 045	260 072	543 888							258 045	260 072	543 888
Emprunt bancaire (note 14)			665 143									665 143
Comptes créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	6 483 212	5 420 185	4 913 128	3 500	89 484	155 576	128 702	195 059	218 187	6 615 414	5 704 728	5 286 891
Produits reportés (note 16)	300 200	574 849	514 205							300 200	574 849	514 205
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 17)				1 822 285	1 564 736	1 608 628				1 822 285	1 564 736	1 608 628
Montants dus interfonds, sans intérêt	1 429 994	1 254 127	1 253 435				71 351					
Versements sur la dette à long terme (note 18)							9 551	9 096	8 664	9 551	9 096	8 664
	<u>8 471 451</u>	<u>7 509 233</u>	<u>7 889 799</u>	<u>1 825 785</u>	<u>1 654 220</u>	<u>1 764 204</u>	<u>209 604</u>	<u>204 155</u>	<u>226 851</u>	<u>9 005 495</u>	<u>8 113 481</u>	<u>8 627 419</u>
Dette à long terme (note 18)							478 639	488 190	497 286	478 639	488 190	497 286
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 19)							12 531 347	12 829 058	13 313 833	12 531 347	12 829 058	13 313 833
Avantages sociaux futurs (note 20)	4 665 900	4 612 100	4 892 900							4 665 900	4 612 100	4 892 900
	<u>4 665 900</u>	<u>4 612 100</u>	<u>4 892 900</u>				<u>13 009 986</u>	<u>13 317 248</u>	<u>13 811 119</u>	<u>17 675 886</u>	<u>17 929 348</u>	<u>18 704 019</u>
	<u>13 137 351</u>	<u>12 121 333</u>	<u>12 782 699</u>	<u>1 825 785</u>	<u>1 654 220</u>	<u>1 764 204</u>	<u>13 219 590</u>	<u>13 521 403</u>	<u>14 037 970</u>	<u>26 681 381</u>	<u>26 042 829</u>	<u>27 331 438</u>
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>												
Non grevés d'affectations	(6 628 039)	(4 659 848)	(4 932 208)							(6 628 039)	(4 659 848)	(4 932 208)
Grevés d'affectations												
Origines internes (note 7)	1 148 166	918 434	684 120							1 148 166	918 434	684 120
Investis en immobilisations							1 176 733	1 415 781	1 419 995	1 176 733	1 415 781	1 419 995
	<u>(5 479 873)</u>	<u>(3 741 414)</u>	<u>(4 248 088)</u>				<u>1 176 733</u>	<u>1 415 781</u>	<u>1 419 995</u>	<u>(4 303 140)</u>	<u>(2 325 633)</u>	<u>(2 828 093)</u>
	<u>7 657 478</u>	<u>8 379 919</u>	<u>8 534 611</u>	<u>1 825 785</u>	<u>1 654 220</u>	<u>1 764 204</u>	<u>14 396 323</u>	<u>14 937 184</u>	<u>15 457 965</u>	<u>22 378 241</u>	<u>23 717 196</u>	<u>24 503 345</u>

### Engagements (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# École nationale d'administration publique

5

## Produits et charges

Pour l'exercice clos le 30 avril 2013

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Droits de scolarité								
Enseignement régulier	<b>2 264 608</b>	2 364 211					<b>2 264 608</b>	2 364 211
Péri-universitaire	<b>5 045 136</b>	3 145 806					<b>5 045 136</b>	3 145 806
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	<b>15 748 784</b>	16 909 762			<b>708 818</b>	712 948	<b>16 457 602</b>	17 622 710
Ministères	<b>1 224 424</b>	2 528 507	<b>656 555</b>	713 207	<b>42 416</b>	21 716	<b>1 923 395</b>	3 263 430
Organismes affiliés	<b>2 531 740</b>	2 056 517	<b>91 884</b>	331 830			<b>2 623 624</b>	2 388 347
Gouvernement du Canada								
Ministères	<b>1 019</b>	3 000	<b>744 184</b>	840 795	<b>264</b>	1 087	<b>745 467</b>	844 882
Organismes affiliés	<b>18 804</b>	64 440	<b>711 886</b>	697 208			<b>730 690</b>	761 648
Autres	<b>1 130 851</b>	1 309 724	<b>501 068</b>	306 251	<b>7 964</b>	8 737	<b>1 639 883</b>	1 624 712
Affaires internationales	<b>2 242 125</b>	1 531 661					<b>2 242 125</b>	1 531 661
Entreprises auxiliaires	<b>191 705</b>	239 867					<b>191 705</b>	239 867
Autres produits	<b>1 057 729</b>	947 642					<b>1 057 729</b>	947 642
Frais indirects de recherche	<b>190 817</b>	176 079					<b>190 817</b>	176 079
Produits nets de placements (note 4)	<b>25 145</b>	(1 964)					<b>25 145</b>	(1 964)
	<b>31 672 887</b>	31 275 252	<b>2 705 577</b>	2 889 291	<b>759 462</b>	744 488	<b>35 137 926</b>	34 909 031

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# École nationale d'administration publique

6

## Produits et charges (suite)

Pour l'exercice clos le 30 avril 2013

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Charges</b>								
Enseignement et recherche	15 513 591	15 178 070	1 699 935	1 797 677			17 213 526	16 975 747
Services à la collectivité								
Services aux organisations	7 538 847	6 504 823	178 567	183 465			7 717 414	6 688 288
Affaires internationales	1 926 280	1 525 335	797 112	724 363			2 723 392	2 249 698
Bibliothèque	985 116	1 073 771					985 116	1 073 771
Informatique	932 448	1 055 592					932 448	1 055 592
Administration	4 063 280	3 381 537	29 963	89 991			4 093 243	3 471 528
Terrains et bâtiments	1 746 652	1 613 960					1 746 652	1 613 960
Services et aide aux étudiants	363 833	399 722					363 833	399 722
Entreprises auxiliaires	35 442	105 763					35 442	105 763
Avantages sociaux futurs	53 800	(280 800)					53 800	(280 800)
Intérêts sur la dette à long terme (note 5)					24 928	25 081	24 928	25 081
Amortissement des immobilisations corporelles					798 415	845 277	798 415	845 277
Amortissement des immobilisations incorporelles					385 951	145 840	385 951	145 840
Biens sous le seuil de capitalisation					41 273	37 104	41 273	37 104
	<u>33 159 289</u>	<u>30 557 773</u>	<u>2 705 577</u>	<u>2 795 496</u>	<u>1 250 567</u>	<u>1 053 302</u>	<u>37 115 433</u>	<u>34 406 571</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u>(1 486 402)</u>	<u>717 479</u>		<u>93 795</u>	<u>(491 105)</u>	<u>(308 814)</u>	<u>(1 977 507)</u>	<u>502 460</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# École nationale d'administration publique

## Évolution des soldes de fonds

7

Pour l'exercice clos le 30 avril 2013

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé	2013-04-30	2012-04-30 redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) à l'ouverture de l'exercice								
Solde déjà établi	<b>(4 608 973)</b>	(5 015 116)			<b>1 364 906</b>	1 377 783	<b>(3 244 067)</b>	(3 637 333)
Modifications comptables (note 2)	<b>867 559</b>	767 028			<b>50 875</b>	42 212	<b>918 434</b>	809 240
Solde redressé	<b>(3 741 414)</b>	(4 248 088)			<b>1 415 781</b>	1 419 995	<b>(2 325 633)</b>	(2 828 093)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(1 486 402)</b>	717 479		93 795	<b>(491 105)</b>	(308 814)	<b>(1 977 507)</b>	502 460
Virements interfonds (note 6)	<b>(252 057)</b>	(210 805)		(93 795)	<b>252 057</b>	304 600		
Soldes de fonds (négatifs) à la clôture de l'exercice	<b><u>(5 479 873)</u></b>	<b><u>(3 741 414)</u></b>			<b><u>1 176 733</u></b>	<b><u>1 415 781</u></b>	<b><u>(4 303 140)</u></b>	<b><u>(2 325 633)</u></b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**Flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 30 avril 2013

	<u>2013-04-30</u>	2012-04-30
	\$	redressé \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 977 507)	502 460
Ajustements pour		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(717 046)	(722 772)
Amortissement des immobilisations corporelles	798 415	845 277
Amortissement des immobilisations incorporelles	385 951	145 840
Variation des avantages sociaux futurs	53 800	(280 800)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 8)	<u>1 682 722</u>	<u>798 036</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>226 335</u>	<u>1 288 041</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation des effets à recevoir	(31 279)	24 221
Acquisition d'immobilisations corporelles	(373 627)	(226 700)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	<u>(229 641)</u>	<u>(365 936)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(634 547)</u>	<u>(568 415)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt bancaire		(665 143)
Remboursements de la dette à long terme	(9 096)	(8 664)
Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>419 335</u>	<u>237 997</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>410 239</u>	<u>(435 810)</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>2 027</b>	<b>283 816</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>(260 072)</u>	<u>(543 888)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>(258 045)</u>	<u>(260 072)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

---

### **1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'École nationale d'administration publique (l'« École ») est constituée en vertu de la Loi sur l'Université du Québec. La mission de l'École est de contribuer au développement de l'administration publique en formant des étudiants, en contribuant à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et en rendant des services à la collectivité.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES**

#### **Application initiale des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'École établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL). La date de transition aux NCCOSBL est le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 3, découlant de l'application des NCCOSBL, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2013, des informations comparatives et du bilan d'ouverture à la date de transition.

#### **Éléments de transition**

L'adoption des NCCOSBL n'a eu aucune incidence sur les soldes de fonds au 1<sup>er</sup> mai 2011, sur l'excédent des produits sur les charges et sur l'état des flux de trésorerie au 30 avril 2012.

#### **Autres modifications comptables**

Au cours de l'exercice, l'École a reclassé de façon rétrospective des versements qui avaient été comptabilisés à titre d'avances interfonds au fonds de fonctionnement et au fonds des immobilisations et a retraité ses états financiers des exercices antérieurs en conséquence. Au fonds de fonctionnement, cette modification a entraîné une diminution des avances interfonds, une augmentation des virements interfonds et une diminution du solde de fonds de 8 663 \$ au 30 avril 2012 (42 211 \$ au 30 avril 2011). Au fonds des immobilisations, cette modification a entraîné une augmentation des avances interfonds, une augmentation des virements interfonds et une augmentation du solde de fonds de 8 663 \$ au 30 avril 2012 (42 211 \$ au 30 avril 2011).

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

---

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)**

#### **Autres modifications comptables (suite)**

De plus, l'École a reclassé de façon rétrospective les affectations d'origine interne grevant les soldes de fonds de fonctionnement qui avaient été comptabilisées à titre de comptes débiteurs, de charges à payer et de produits reportés et a retraité ses états financiers des exercices antérieurs en conséquence. Au fonds de fonctionnement, cette modification a entraîné une diminution des comptes débiteurs de 59 942 \$ au 30 avril 2012 (néant en 2011), une diminution des charges à payer de 130 181 \$ au 30 avril 2012 (158 677 \$ en 2011), une diminution des produits reportés de 848 194 \$ au 30 avril 2012 (525 443 \$ en 2011), une augmentation des produits de 262 810 \$ au 30 avril 2012, une augmentation des dépenses de 28 496 \$ au 30 avril 2012 et une augmentation des affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement de 918 434 \$ au 30 avril 2012 (684 120 \$ en 2011).

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'École sont établis selon les NCCOSBL, conformément aux exigences du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités publié par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST).

L'École, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de l'ICCA* (Institut Canadien des Comptables Agréés). Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou les NCCOSBL.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu, par le MESRST et les universités, que toutes les universités québécoises prépareraient leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les NCCOSBL.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à leur juste valeur qui, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, est majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

Chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations pour lesquels l'École a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

#### Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

---

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Constatation des produits (suite)**

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds du fonds des immobilisations.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les principales sources de produits de l'École, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'École constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour ses activités courantes.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

##### *Amortissement*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations du terrain	20 ans
Bâtiments	
Bâtiment	50 ans
Améliorations majeures au bâtiment	30 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement de communication, multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Autres équipements	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique et logiciels mis au point à l'interne	3 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Autre actif incorporel*	3 ans

\* L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc., lequel droit est amorti en fonction des directives émises par le MESRST selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, soit jusqu'en 2020.

##### *Réduction de valeur*

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

#### **Conversion des devises**

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'École a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite est de 11 ans (11 ans au 30 avril 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11 ans (11 ans au 30 avril 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L'École participe au Régime de retraite de l'Université du Québec, un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque l'École ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

L'École offre également un régime à cotisations déterminées aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

### 4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits (charges) d'intérêts		
Non affectés	<u>25 145</u>	<u>(1 964)</u>

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	24 928	25 081
Intérêts sur les emprunts bancaires	84 015	82 271
	<u>108 943</u>	<u>107 352</u>

### 6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations de 252 057 \$ (304 600 \$ en 2012) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme. De plus, des ressources non grevées d'affectations de néant ont été transférées du fonds avec restriction au fonds de fonctionnement (93 795 \$ en 2012).

### 7 - AFFECTATIONS D'ORIGINES INTERNES GREVANT LES SOLDES DE FONDS DE FONCTIONNEMENT

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origines internes sont destinés aux fins suivantes :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Fonds de professeurs	88 340	74 924	83 783
Fonds de recherche	63 095	55 257	74 894
Fonds de développement de la recherche	957 805	777 511	519 833
Fonds provenant de l'Université du Québec	38 926	10 742	5 610
	<u>1 148 166</u>	<u>918 434</u>	<u>684 120</u>

Au cours de l'exercice, le comité de direction a affecté un montant de 21 254 \$ (28 496 \$ en 2012) aux fonds de professeurs et de recherche à même les ressources non grevées d'affectations.

Les variations des affectations d'origines internes se détaillent comme suit :

				<u>2013-04-30</u>
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectations	Charges	Solde à la clôture de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Fonds de professeurs	74 924	13 416		88 340
Fonds de recherche	55 257	7 838		63 095
Fonds de développement de la recherche	777 511	787 098	606 804	957 805
Fonds provenant de l'Université du Québec	10 742	40 000	11 816	38 926
	<u>918 434</u>	<u>848 352</u>	<u>618 620</u>	<u>1 148 166</u>

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 7 - AFFECTATIONS D'ORIGINES INTERNES GREVANT LES SOLDES DE FONDS DE FONCTIONNEMENT (suite)

				2012-04-30
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectations	Charges	Solde à la clôture de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Fonds de professeurs	83 783	(8 859)		74 924
Fonds de recherche	74 894	(19 637)		55 257
Fonds de développement de la recherche	519 833	809 085	551 407	777 511
Fonds provenant de l'Université du Québec	5 610	5 670	538	10 742
	<u>684 120</u>	<u>786 259</u>	<u>551 945</u>	<u>918 434</u>

### 8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Comptes débiteurs et autres sommes à recevoir	<b>(774 758)</b>	532 849
Subventions à recevoir du MESRST	<b>1 597 994</b>	(112 492)
Frais payés d'avance	<b>(34 100)</b>	(56 910)
Comptes créditeurs et autres dettes de fonctionnement	<b>910 686</b>	417 837
Produits reportés	<b>(274 649)</b>	60 644
Apports reportés du fonds avec restrictions	<b>257 549</b>	(43 892)
	<u><b>1 682 722</b></u>	<u>798 036</u>

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 9 - COMPTES DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

#### À court terme

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
Fonds de fonctionnement	\$	\$	\$
Montants à recevoir			
Comptes à recevoir	<b>3 221 982</b>	3 544 264	3 731 141
Droits de scolarité à recevoir	<b>520 803</b>	700 198	521 766
Provision pour créances douteuses	<b>(374 888)</b>	(254 847)	(135 347)
	<b>3 367 897</b>	3 989 615	4 117 560
Sommes à recevoir de l'Université du Québec et ses établissements			
École de technologie supérieure	<b>9 658</b>		21 825
Institut national de recherche scientifique	<b>1 495</b>	1 242	1 242
Télé-Université	<b>30 052</b>	53 101	118 757
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	<b>1 466</b>	976	
Université du Québec à Chicoutimi	<b>382</b>	367	2 489
Université du Québec à Montréal			3 878
Université du Québec à Rimouski		1 092	
Université du Québec, siège social	<b>53 166</b>	193 899	270 676
Subventions du MESRST			
Subventions à recevoir du MESRST découlant d'un décret lié à l'application initiale des principes comptables généralement reconnus du Canada	<b>1 795 001</b>	1 795 001	1 795 001
Subventions conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice clos le 30 avril 2013	<b>1 587 900</b>		
	<b>6 847 017</b>	6 035 293	6 331 428
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
Fonds avec restrictions	\$	\$	\$
Subventions, contrats et autres	<b>317 294</b>	397 926	581 834
	<b>317 294</b>	397 926	581 834
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
Fonds des immobilisations	\$	\$	\$
Réclamation à recevoir de l'Université du Québec	<b>65 198</b>	9 280	9 727
Autres		12 252	64 611
	<b>65 198</b>	21 532	74 338

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 10 - SUBVENTIONS À RECEVOIR DU MESRST

Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions à recevoir du MESRST au 30 avril 2013 est composé de ce qui suit :

#### À court terme

- Un montant de 260 200 \$ correspondant à la quote-part de l'École dans le réinvestissement annoncé au budget provincial 2006-2007.
- Un montant de 21 000 \$ correspondant à la partie à court terme de l'allocation de 209 700 \$ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice clos le 31 mai 2004.
- Un montant de 61 680 \$ correspondant à une subvention de placement des universités.
- Un montant de 126 100 \$ de compensation de gel de droits de scolarité.
- Un montant de 24 550 \$ de compensation lié au conflit étudiant.
- Un ajustement négatif de 45 400 \$ relatif à la croissance de la clientèle.
- Un ajustement négatif de la subvention de 7 900 \$ pour le financement du Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc.
- Divers montants et ajustements de 12 006 \$ liés à d'autres éléments.

#### À long terme

- Un montant de 17 300 \$ représentant la partie à long terme de la subvention de 209 700 \$ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice clos le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement alors confirmée par le MESRST. Ce montant représente la quote-part du manque à gagner par l'École en 2003-2004 à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MESRST. Le MESRST s'est engagé à verser cette subvention sur une période de 10 ans à raison de 10 % par année à compter de 2008-2009.

### 11 - EFFETS À RECEVOIR DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Université du Québec, quote-part dans le surplus de l'actif du régime d'assurance vie, sans intérêt ni modalité d'encaissement	11 707	25 997	36 924
Université du Québec, quote-part dans l'actif du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs (PSR), sans intérêt ni modalité d'encaissement	170 538	124 969	138 263
	<u>182 245</u>	<u>150 966</u>	<u>175 187</u>

Notes annexes

30 avril 2013

**12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2013-04-30</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	450 777		450 777
Améliorations du terrain	120 010	38 505	81 505
Bâtiment	14 976 142	4 311 062	10 665 080
Améliorations majeures au bâtiment	920 957	91 606	829 351
Améliorations locatives	500 000	320 833	179 167
Équipement de communication, multimédia et équipement de bureau	692 844	391 517	301 327
Autres équipements	401 101	281 759	119 342
Matériel informatique	448 403	256 039	192 364
Documents de bibliothèque	1 170 056	911 360	258 696
	<b>19 680 290</b>	<b>6 602 681</b>	<b>13 077 609</b>
			<b>2012-04-30</b>
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	450 777		450 777
Améliorations du terrain	120 010	32 504	87 506
Bâtiment	14 976 142	4 011 539	10 964 603
Améliorations majeures au bâtiment	801 719	61 690	740 029
Améliorations locatives	500 000	270 833	229 167
Équipement de communication, multimédia et équipement de bureau	699 655	296 674	402 981
Autres équipements	561 910	405 713	156 197
Matériel informatique	413 889	309 666	104 223
Documents de bibliothèque	1 352 033	985 119	366 914
	<b>19 876 135</b>	<b>6 373 738</b>	<b>13 502 397</b>
			<b>2011-05-01</b>
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	450 777		450 777
Améliorations du terrain	120 010	26 503	93 507
Bâtiment	14 976 142	3 712 016	11 264 126
Améliorations majeures au bâtiment	686 933	34 910	652 023
Améliorations locatives	500 000	220 833	279 167
Équipement de communication, multimédia et équipement de bureau	703 449	170 566	532 883
Autres équipements	604 685	420 578	184 107
Matériel informatique	503 092	333 240	169 852
Documents de bibliothèque	1 550 041	1 055 509	494 532
	<b>20 095 129</b>	<b>5 974 155</b>	<b>14 120 974</b>

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2013-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	573 872	176 375	397 497
Logiciels	777 189	320 293	456 896
Autre actif incorporel	894 737	495 614	399 123
	<u>2 245 798</u>	<u>992 282</u>	<u>1 253 516</u>
	2012-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	980 491	92 136	888 355
Logiciels	204 131	134 414	69 717
Autre actif incorporel	894 737	442 983	451 754
	<u>2 079 359</u>	<u>669 533</u>	<u>1 409 826</u>
	2011-05-01		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	711 628	47 543	664 085
Logiciels	109 300	88 040	21 260
Autre actif incorporel	894 737	390 352	504 385
	<u>1 715 665</u>	<u>525 935</u>	<u>1 189 730</u>

### 14 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire est classé dans la catégorie des autres passifs financiers. Au 30 avril 2013, l'École dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 6 500 000 \$. À cette date, l'École utilise 636 944 \$ au fonds de fonctionnement au taux préférentiel de 3,00 % (3,00 % au 30 avril 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011). Cet emprunt bancaire est renégociable en juillet 2013. En vertu de la convention de crédit, l'École doit respecter certaines clauses restrictives. Au 30 avril 2013, l'École respecte ces clauses.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 15 - COMPTES CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2013-04-30</u>	2012-04-30	2011-05-01
	\$	redressé \$	redressé \$
Fonds de fonctionnement			
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>2 703 516</b>	1 416 632	631 086
Salaires et charges sociales à payer	<b>1 250 871</b>	1 664 733	2 056 478
Vacances courues du personnel	<b>2 495 341</b>	2 338 820	2 225 564
Autres sommes à payer à l'Université du Québec et ses établissements			
Télé-Université	<b>15 484</b>		
Université du Québec en Outaouais	<b>31</b>		
Université du Québec, siège social	<b>17 969</b>		
	<u><b>6 483 212</b></u>	<u>5 420 185</u>	<u>4 913 128</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent néant (4 031 \$ au 30 avril 2012, 366 054 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011).

	<u>2013-04-30</u>	2012-04-30	2011-05-01
	\$	redressé \$	redressé \$
Fonds avec restrictions			
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>3 000</b>	12 873	129 271
Salaires et charges sociales à payer	<b>500</b>	76 611	26 305
	<u><b>3 500</b></u>	<u>89 484</u>	<u>155 576</u>

	<u>2013-04-30</u>	2012-04-30	2011-05-01
	\$	redressé \$	redressé \$
Fonds des immobilisations			
Comptes fournisseurs et charges à payer			5 324
Salaires et charges sociales à payer		3 204	305
Autres sommes à payer à l'Université du Québec et ses établissements			
Université du Québec, siège social	<b>128 702</b>	191 855	212 558
	<u><b>128 702</b></u>	<u>195 059</u>	<u>218 187</u>

### 16 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2013-04-30</u>	2012-04-30	2011-05-01
	\$	redressé \$	redressé \$
Activités de recherche	<b>172 382</b>	302 641	286 467
Services aux organisations	<b>101 651</b>	152 118	152 311
Activités internationales	<b>26 167</b>	120 090	75 427
	<u><b>300 200</b></u>	<u>574 849</u>	<u>514 205</u>

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 17 - APPORTS REPORTÉS

#### Fonds avec restrictions

	<b>2013-04-30</b>	2012-04-30
	<u>                    </u>	<u>redressé</u>
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>1 564 736</b>	1 608 628
Montant encaissé	<b>2 631 184</b>	2 596 154
Montant constaté à titre de produit	<b>(2 373 635)</b>	<b>(2 640 046)</b>
Solde à la clôture de l'exercice	<b><u>1 822 285</u></b>	<b><u>1 564 736</u></b>

Les produits reportés représentent des sommes encaissées pour lesquelles les critères de constatation des produits décrits à la note 3 ne sont pas satisfaits.

### 18 - DETTE À LONG TERME

	<b>2013-04-30</b>	2012-04-30	2011-05-01
	<u>                    </u>	<u>redressé</u>	<u>redressé</u>
	\$	\$	\$
Effet à payer, 5,00 %, remboursable par versements annuels de 33 961 \$, capital et intérêts, échéant en 2038	<b>488 190</b>	497 286	505 950
Versements exigibles à court terme	<b>9 551</b>	9 096	8 664
	<b><u>478 639</u></b>	<b><u>488 190</u></b>	<b><u>497 286</u></b>

L'emprunt, ayant une valeur nominale de 488 190 \$ (497 286 \$ au 30 avril 2012, 505 950 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011), a un taux d'intérêt effectif de 5,00 %.

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 9 551 \$ en 2014, 10 029 \$ en 2015, 10 530 \$ en 2016, 11 057 \$ en 2017 et à 11 609 \$ en 2018.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 19 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'apports grevés d'affectations d'origines externes destinés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés ont varié comme suit au cours de l'exercice :

	<b>2013-04-30</b>	2012-04-30	2011-05-01
	<u>                    </u>	<u>redressé</u>	<u>redressé</u>
	\$	\$	\$
Subvention de l'Université du Québec	<b>12 422 543</b>	12 662 917	13 089 230
MESRST	<b>102 246</b>	153 432	206 108
Provincial autre que le MESRST		267	1 457
Fédéral		264	1 351
Apports reportés, autres	<b>6 558</b>	12 178	15 687
	<u><b>12 531 347</b></u>	<u>12 829 058</u>	<u>13 313 833</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>12 829 058</b>	13 313 833	12 814 383
Sommes encaissées au cours de l'exercice	<b>419 335</b>	237 997	1 111 913
Montants constatés à titre de produits	<b>(717 046)</b>	(722 772)	(612 463)
Solde à la clôture de l'exercice	<u><b>12 531 347</b></u>	<u>12 829 058</u>	<u>13 313 833</u>

### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régimes à prestations déterminées

L'École évalue ses obligations au titre de prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 31 mars 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 mars 2014.

*Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers*

	<u>Régime de prestations supplémentaires de retraite</u>		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation	<b>567 000</b>	412 000	507 000
Solde des montants non amortis	<b>23 000</b>	121 000	(33 000)
Passif au titre des prestations constituées	<u><b>590 000</b></u>	<u>533 000</u>	<u>474 000</u>

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Régimes à prestations déterminées (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers (suite)

	Régime d'assurance collective		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation	<b>1 221 400</b>	1 105 100	1 140 000
Solde des montants non amortis	<b>82 000</b>	120 200	3 600
Passif au titre des prestations constituées	<b><u>1 303 400</u></b>	<u>1 225 300</u>	<u>1 143 600</u>

	Régime de prestations de départ		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation	<b>3 536 100</b>	3 569 200	3 216 700
Solde des montants non amortis	<b>(763 600)</b>	(715 400)	58 600
Passif au titre des prestations constituées	<b><u>2 772 500</u></b>	<u>2 853 800</u>	<u>3 275 300</u>

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Régime de prestations supplémentaires de retraite	<b>57 000</b>	59 000
Régime d'assurance collective	<b>122 700</b>	119 300
Régime de prestations de départ	<b>458 600</b>	382 700

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de prestations supplémentaires de retraite		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	<b>4,00</b>	4,50	5,50
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	2,50	2,50
Coût des prestations			
Taux d'actualisation	<b>4,50</b>	5,25	5,25
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	2,50	2,50

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 20 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Régimes à prestations déterminées (suite)

##### Principales hypothèses (suite)

	Régime d'assurance collective		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	<b>3,00</b>	3,25	4,25
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	2,50	2,50
Coût des prestations			
Taux d'actualisation	<b>3,25</b>	4,25	4,50
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	2,50	2,50

	Régime de prestations de départ		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	<b>3,00</b>	3,25	4,25
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	2,50	2,50
Coût des prestations			
Taux d'actualisation	<b>3,25</b>	4,25	4,50
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	<b>7,80 %</b>	8,10 %	9,00 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	<b>5,30 %</b>	5,30 %	5,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	<b>2022</b>	2022	2016

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

### 21 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice, l'École a conclu les opérations suivantes avec des entités liées :

	2013-04-30		2012-04-30	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements universitaires du réseau de l'Université du Québec				
École de technologie supérieure		1 235	14 710	
Institut de recherche scientifique			765	
Télé-Université	199 431	19 515	180 317	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		233		
Université du Québec à Chicoutimi	26 260	7 444	1 710	5 711
Université du Québec à Montréal			21 177	
Université du Québec en Outaouais	3 744	256 826	4 074	216 284
Université du Québec à Rimouski	8 050		950	
Université du Québec à Trois-Rivières	635	16 328	26 030	6 124
Université du Québec, siège social	374 029	647 420	631 636	647 461

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

En plus des opérations entre parties liées mentionnées ci-dessus et de celles présentées à l'état des produits et charges, l'École est liée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec, à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'École n'a conclu aucune opération commerciale avec ces parties liées autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas présentées distinctement aux états financiers.

### 22 - ENGAGEMENTS

À la clôture de l'exercice, les engagements non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit :

	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement	5 762	61 209	40 860
Fonds des immobilisations		57 707	10 084

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme de locaux, de matériel et de contrats d'entretien des locaux, à verser une somme de 1 739 128 \$.

Les contrats pour les locaux échoient du 26 octobre 2013 au 31 décembre 2016, sans option de renouvellement. Les contrats d'entretien des locaux échoient le 31 mai 2014 selon l'option de renouvellement d'une durée de deux ans du contrat échu le 31 mai 2012. Les contrats pour le matériel échoient du 30 avril 2014 au 1<sup>er</sup> août 2017 et ne prévoient pas d'option de rachat.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

---

### **22 - ENGAGEMENTS (suite)**

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 843 848 \$ en 2014, à 482 482 \$ en 2015, à 211 189 \$ en 2016, à 129 477 \$ en 2017, et à 72 131 \$ en 2018.

De plus, le fonds de fonctionnement s'est engagé à effectuer les versements en capital et intérêts de l'effet à payer du fonds des immobilisations. Au 30 avril 2013, l'effet à payer est de 488 190 \$.

### **23 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'École est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est coordonnée par la direction, et elle vise à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de l'École en minimisant son exposition aux marchés

L'École ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont présentés ci-après.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable et expose donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt.

L'École n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de crédit et concentration du risque de crédit*

La valeur comptable au bilan des actifs financiers exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'École est exposée.

##### *- Comptes débiteurs*

Le risque de crédit de l'École provient principalement des comptes débiteurs. L'École n'exige pas de garantie de ses étudiants. Le solde des comptes débiteurs est géré et analysé de façon continue.

##### *- Subventions et réclamation à recevoir*

L'École juge faible le risque de crédit provenant des subventions et de la réclamation à recevoir puisqu'elles sont à recevoir de l'Université du Québec.

# École nationale d'administration publique

## Notes annexes

30 avril 2013

---

### **23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

#### **Risques financiers (suite)**

##### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à assurer que l'École dispose de sources de financement sous la forme d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé suffisant. L'École établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

### **24 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres des exercices précédents ont été redressés afin de les rendre comparatifs à ceux de l'exercice courant.

## **L'OFFRE DE FORMATION À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

L'École nationale d'administration publique dispense des enseignements universitaires de deuxième et de troisième cycles dans le domaine de l'administration publique. Elle offre deux programmes de maîtrise et un programme de doctorat, un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de deuxième cycle en administration publique, dix programmes courts de deuxième cycle et un programme court de troisième cycle.

### **LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE : UNE MAÎTRISE, DEUX CHEMINEMENTS**

L'École propose deux cheminements dans le cadre de son programme de maîtrise en administration publique de manière à satisfaire les besoins exprimés par le milieu : un cheminement destiné aux gestionnaires praticiens et un cheminement destiné aux analystes.

Les personnes occupant déjà des postes de gestion dans l'administration publique peuvent recevoir une formation personnalisée leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour pallier leurs faiblesses ou encore pour bonifier leurs forces en matière de gestion. Les personnes inscrites à ce cheminement peuvent opter pour une concentration en management public, en management international ou en management municipal.

Les personnes visant plutôt une carrière de chercheur ou de consultant s'orientent davantage vers le cheminement pour analystes et optent pour l'une ou l'autre des quatre concentrations offertes, soit Administration internationale, Analyse et développement des organisations, Évaluation de programmes et Gestion des ressources humaines.

### **LA MAÎTRISE EN ANALYSE DE GESTION URBAINE (MAGU)**

Destiné aux personnes visant une carrière d'analyste, de conseiller ou de chercheur dans le monde municipal ou régional, ce programme à caractère professionnel est orienté vers la recherche de solutions opérationnelles applicables dans des situations concrètes.

### **LE DOCTORAT EN ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Le programme de doctorat s'adresse aux personnes désirant entreprendre ou poursuivre une carrière dans le milieu universitaire ou dans des organismes de recherche. Deux concentrations sont offertes aux candidats, soit : Analyse et management des politiques publiques, et Théorie des organisations et management public.

### **LE DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (DESS)**

L'École offre un diplôme de deuxième cycle destiné aux professionnels et aux gestionnaires des secteurs publics et parapublics. Trois concentrations sont disponibles : Administration publique, Administration internationale, et Administration publique régionale, en collaboration avec l'UQAR.

### **LES PROGRAMMES COURTS DE DEUXIÈME CYCLE**

Les professionnels et les gestionnaires occupant des fonctions de soutien et de conseil dans les organisations publiques ou parapubliques et désirant parfaire leurs connaissances peuvent s'inscrire à l'un ou l'autre des dix programmes offerts par l'École, soit : Gestion financière du secteur public, Évaluation de programmes publics, Systèmes et technologies de l'information, Management public, Management public en ligne, Gouvernance et gestion de crises, Gestion des ressources humaines, Management international, Gestion des services de santé et des services sociaux, et Management municipal.

### **LE PROGRAMME COURT DE TROISIÈME CYCLE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Ce programme s'adresse particulièrement aux administrateurs publics détenant déjà une maîtrise en administration publique dans une discipline connexe ou l'équivalent et désireux de poursuivre des études de troisième cycle sans toutefois produire une thèse.

### **LES PROGRAMMES OFFERTS EN COLLABORATION**

L'ENAP offre un seul programme en collaboration. En 1996, une entente est intervenue avec l'Université du Québec à Rimouski pour offrir le DESS en administration publique régionale; vingt-quatre personnes ont obtenu leur diplôme de deuxième cycle. Une nouvelle cohorte a été constituée à cette fin au trimestre d'automne 2012 et elle poursuit son cheminement. Après une période de latence, une nouvelle entente a permis de relancer le programme.

### **LES PROGRAMMES OFFERTS À L'ÉTRANGER**

L'ENAP dispense le programme de maîtrise en administration publique, option pour gestionnaires, concentration Management public à Haïti depuis 2009; une première cohorte

de 18 étudiants a été diplômée en septembre 2012 et une nouvelle cohorte a débuté à l'été 2012. Une troisième cohorte a été lancée à l'automne 2014.

Le même programme a également été offert au Vietnam depuis le trimestre d'hiver 2010; 39 étudiants ont reçu leur diplôme en décembre 2011.

Une entente a récemment été conclue avec Djibouti et une cohorte débutera le programme dès l'automne 2013.

### L'ÉVOLUTION DES CLIENTÈLES DEPUIS 2004-2005

Année	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
EETP	674	667	734	792	814	831	839	806	761
Variation	1 %	(1 %)	10 %	7,9 %	2,8 %	2,1 %	1 %	(3,9 %)	(5,6%)
					<b>(6,5 %)</b>				

Depuis les cinq dernières années, l'effectif étudiant de l'École a baissé de 6,5 %.

### LES COHORTES ÉTUDIANTES DES PROGRAMMES DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les tableaux suivants montrent le nombre et le pourcentage d'étudiants ayant obtenu leur diplôme ainsi que la durée de leurs études. Les cohortes étudiantes des années 2005, 2006 et 2007 ont été suivies pendant six ans; celles des années 2007, 2008 et 2009 ont été suivies pendant quatre ans.

Ces données révèlent que parmi les plus récentes cohortes d'étudiants qui ont mis six ans à compléter leur programme de formation, 73,6 % d'entre eux étaient inscrits à temps plein et 55,46 % l'étaient à temps partiel. Parmi les étudiants qui ont mis quatre ans à compléter leur programme, 72,3 % d'entre eux étaient inscrits à temps plein et 37,76 % l'étaient à temps partiel.

**CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS À LA MAÎTRISE (6 ANS)****Maîtrise - Cohorte Automne 2005 suivie pendant six ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	71	77,2	77	51,7	148	61,4	7,9	6,4
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	3	3,3	5	3,4	8	3,3	11,0	8,8
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	2	2,2	7	4,7	9	3,7	10,9	6,3
Nouvelles inscriptions	92	38,2	149	61,8	241	100,0		
Taux de diplomation	68,4 %							

**Maîtrise - Cohorte Automne 2006 suivie pendant six ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	74	69,8	86	61,0	160	64,8	8,6	6,6
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	4	3,8	4	2,8	8	3,2	8,9	7,0
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	5	4,7	3	2,1	8	3,2	8,0	5,5
Nouvelles inscriptions	106	42,9	141	57,1	247	100,0		
Taux de diplomation	71,2 %							

**Maîtrise - Cohorte Automne 2007 suivie pendant six ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	93	73,8	94	53,7	187	62,1	8,5	6,6
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	3	2,4	2	1,1	5	1,7	8,0	6,8
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	2	1,6	3	1,7	5	1,7	6,8	5,6
Nouvelles inscriptions	126	41,9	175	58,1	301	100,0		
Taux de diplomation	65,5 %							

**Source :** Système des cohortes étudiantes, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

**CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS À LA MAÎTRISE (4 ANS)****Maîtrise - Cohorte Automne 2007 suivie pendant quatre ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	90	71,4	67	38,3	157	52,2	7,3	5,9
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	2	1,6	2	1,1	4	1,3	5,8	5,3
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	3	2,4	2	1,1	5	1,7	4,6	3,6
Nouvelles inscriptions	126	41,9	175	58,1	301	100,0		
Taux de diplomation	55,2 %							

**Maîtrise - Cohorte Automne 2008 suivie pendant quatre ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	90	74,4	55	35,0	145	52,2	7,4	6,0
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	4	3,3	3	1,9	7	2,5	9,9	6,9
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	0	0	3	1,9	3	1,1	6,7	5,7
Nouvelles inscriptions	121	43,5	157	56,5	278	100,0		
Taux de diplomation	55,8 %							

**Maîtrise - Cohorte Automne 2009 suivie pendant quatre ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	91	71,1	58	40,0	149	54,6	7,4	5,9
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	5	3,9	4	2,8	9	3,3	8,9	7,1
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	0	0	1	0,7	1	0,4	10,0	5,0
Nouvelles inscriptions	128	46,9	145	53,1	273	100,0		
Taux de diplomation	58,3 %							

Source : Système des cohortes étudiantes, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

**LES COHORTES ÉTUDIANTES DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Les tableaux suivants montrent le nombre et le pourcentage d'étudiants ayant obtenu leur diplôme ainsi que la durée de leurs études. Les cohortes étudiantes des années 2003, 2004 et 2005 ont été suivies pendant huit ans.

**CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS AU DOCTORAT (8 ANS)****Doctorat - Cohorte Automne 2003 suivie pendant huit ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme	2	33,3	1	50,0	3	37,5	15,0	15,0
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre	0	0	0	0	0	0	0	0
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelles inscriptions	6	75,0	2	25,0	8	100,0		
Taux de diplomation	37,5 %							

**Doctorat - Cohorte Automne 2004 suivie pendant huit ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme								
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre								
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre								
Nouvelles inscriptions	5	71,4	2	28,6	7	100,0		
Taux de diplomation	0,0 %							

**Doctorat - Cohorte Automne 2005 suivie pendant huit ans**

Type de cheminement	Plein temps		Temps partiel		Total		Trimestres	
	N	%	N	%	N	%	Durée	Prés.
Diplômé(e) du même programme								
Diplômé(e)s d'un autre programme – même genre								
Diplômé(e) d'un autre programme – autre genre								
Nouvelles inscriptions	4	80,0	1	20,0	5	100,0		
Taux de diplomation	0,0 %							

**Source :** Système des cohortes étudiantes, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

**L'HISTORIQUE DES DIPLÔMÉS (1972-2013)**

Programme	Nombre de diplômés depuis la création du programme jusqu'à 2011			Année 2012	Année 2013	Variation sur deux ans	Nombre total de diplômés
	1989-2011	1972-2011	1997-2011				
DESS	2726			111	113	1,8 %	<b>2950</b>
Maîtrise		6103		432	389	-10,0 %	<b>6924</b>
Doctorat			14	0	3		<b>17</b>
<b>Total programme</b>	<b>8843</b>			<b>543</b>	<b>505</b>	-7,0 %	<b>9891</b>

Source : Base de données PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec.

**L'HISTORIQUE DES INSCRIPTIONS\* SELON LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET SELON LE SEXE (1998-2013)**

Une proportion plus grande de femmes que d'hommes s'inscrivent aux programmes courts, au DESS et à la maîtrise. Dans les programmes de troisième cycle, les hommes sont nettement plus présents.

Programmes	Hommes		Femmes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Programmes courts de 2 <sup>e</sup> cycle	2380	44,0	3033	56,0	5413	19,8
DESS	2537	43,9	3241	56,1	5778	21,1
Maîtrise	6949	48,7	7307	51,3	14 256	52,0
Programme court de 3 <sup>e</sup> cycle	101	61,2	64	38,8	165	0,6
Doctorat	351	59,4	240	40,6	591	2,2
Études libres	554	46,6	635	53,4	1189	4,3
Propédeutique	0	0,0	2	100,0	2	0,0
<b>Total programme</b>	<b>12 872</b>	<b>47,0</b>	<b>14 522</b>	<b>53,0</b>	<b>27 394</b>	<b>100,0</b>

\* Le tableau cumule les inscriptions de tous les trimestres d'automne de 1998 à 2013.

Source : Base de données PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec.

**L'HISTORIQUE DES INSCRIPTIONS\* SELON LE SEXE (1998-2013)**

Jusqu'à 2000-2001, les hommes étaient plus nombreux à s'inscrire à des programmes de deuxième et troisième cycles à l'École, mais la tendance s'est renversée depuis et on constate maintenant que les femmes sont plus nombreuses dans une proportion de 12,8 %.

Année	Hommes		Femmes		Total
	N	%	N	%	N
1998	700	53,7	603	46,3	1 303
1999	543	50,1	540	49,9	1 083
2000	572	47,8	625	52,2	1 197
2001	699	50,0	699	50,0	1 398
2002	758	48,1	818	51,9	1 576
2003	801	47,9	870	52,1	1 671
2004	785	45,9	924	54,1	1 709
2005	814	45,4	977	54,6	1 791
2006	861	46,7	981	53,3	1 842
2007	852	45,5	1 019	54,5	1 871
2008	902	46,9	1 021	53,1	1 923
2009	940	46,6	1 077	53,4	2 017
2010	959	45,9	1 130	54,1	2 089
2011	926	45,3	1 117	54,7	2 043
2012	887	45,8	1 050	54,2	1 937
2013	873	44,9	1 071	55,1	1 944
<b>Total</b>	<b>12 872</b>	<b>47,0</b>	<b>14 522</b>	<b>53,0</b>	<b>27 394</b>

\* Les données sont spécifiques aux trimestres d'automne.

Source : Base de données PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec.

**LE PERSONNEL ENSEIGNANT**

Les effectifs professoraux sont demeurés sensiblement les mêmes depuis l'exercice précédent; un nouveau professeur a été embauché et deux ont pris leur retraite, portant ainsi le nombre de professeurs réguliers de 42 à 41 au 30 avril 2013. Trois professeurs invités, deux professeurs associés en résidence, cinq maîtres d'enseignement et treize professeurs associés externes, riches de leur expérience professionnelle et de leur connaissance du milieu de l'administration publique, dispensent des cours et assurent la supervision et l'encadrement de stagiaires. Le corps professoral compte 27 hommes et 14 femmes; depuis 2000, la proportion des embauches de professeurs à l'École est paritaire. L'École fait également appel à d'autres ressources externes spécialisées qui agissent à titre de chargés de cours.

**ACTIVITÉS DU CORPS PROFESSORAL  
2013-2014**

L'année 2013-2014 a vu le corps professoral de l'ENAP réaliser des actions porteuses et obtenir des reconnaissances autant au niveau national que sur la scène internationale, alors que certains jalons institutionnels, témoins d'un effort de long terme par ces artisans du savoir, ont aussi été soulignés. Ainsi, parmi les faits saillants, nous pouvons noter que les professeurs se sont distingués de différentes manières qu'il importe de mentionner.

- Le professeur Marcel Proulx a été décoré en juin 2013 de l'*Ordre des palmes académiques* par le consul général de France à Québec.
- Le professeur Stéphane Paquin préside le comité local d'organisation du *Congrès mondial de science politique* qui se tiendra à Montréal en juillet 2014. Outre cette activité, il a coorganisé une université d'été (août 2013) sur le thème des négociations commerciales dans un monde multipolaire en collaboration avec l'UQAM.
- La professeure Natalie Rinfret a été nommée au Cercle d'excellence de l'Université du Québec lors de la rencontre des dirigeants 2013. Cette nomination a été l'occasion de faire ressortir ses qualités de chercheuse et son engagement envers le développement de l'administration publique.
- L'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire en septembre 2013. Cet anniversaire fut souligné dans le cadre d'un colloque international intitulé *Quelles recherches pour quelle action publique ? Les défis d'une prise de décision mieux informée*.
- Les activités du Cercle des jeunes leaders se sont poursuivies avec le lancement de la 4<sup>e</sup> cohorte en septembre 2013.
- Le GERFI a célébré ses 30 ans le 3 décembre 2013. Fondé par le professeur Louis Sabourin, le Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI) a mené des activités d'accueil et de réflexion; celles-ci ont contribué à enrichir la dimension internationale de l'ENAP.
- Création, en décembre 2013 du *Prix Louis-Sabourin* afin de récompenser, en alternance, un finissant d'un parcours en administration internationale à l'ENAP et un diplômé dont la carrière a connu des moments marquants.
- Enfin, le printemps et l'automne 2013 ont donné lieu à une série journalistique du quotidien *Le Soleil* mettant de l'avant l'expertise de l'ENAP sur le thème « Enrichir le savoir public ». Cette série a permis de mettre en lumière différentes facettes de l'administration publique qui sont quelquefois inconnues ou peu comprises par le grand public.

- Jean-Louis Denis est nommé *International visiting fellow* (King's Fund, London – UK) en janvier 2014, et ce, pour une période initiale de deux ans.
- Moktar Lamari a récolté deux récompenses au cours de la dernière année. On songe d'abord au *Outstanding World Research Leader* pour sa participation à la *Conférence internationale sur les changements climatiques, l'écologie et la conservation* tenue en février 2014 à Macao (Philippines) de même qu'au prix reçu pour la meilleure présentation à l'*International Business Research Conference* qui se tenait à Dubaï en avril 2013.
- Le professeur Étienne Charbonneau a été nommé *Fellow* du *Center for Organization Research and Design* (CORD) en mars 2014. Le CORD est un centre international et multidisciplinaire de recherche sur les organisations publiques sans but lucratif et hybrides ainsi que sur les interactions entre les secteurs public et privé.

## LA RECHERCHE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Au cours des dernières années, l'ENAP a poursuivi ses efforts en vue de soutenir le développement et la consolidation des activités de recherche conduites par ses professeurs. Comme on peut le constater à la lumière du tableau 1, un fléchissement de nos revenus de recherche pour la période 2013-2014 a marqué l'année. Toutefois, un redressement est prévisible pour l'année 2014-2015. Il est donc possible de conclure qu'outre une situation conjoncturelle, les efforts investis ont généralement porté fruit et, sans eux, le repli de cette année aurait pu être encore plus important. Il faut particulièrement noter une tendance vers un plus grand équilibre entre la part des recherches subventionnées et celle des recherches contractuelles, témoin éloquent de la double mission de l'ENAP de production des connaissances et d'appui ciblé aux besoins des administrations publiques. Cette répartition indique aussi que depuis longtemps et dans la longue durée, l'ENAP s'inscrit dans la tendance plus récente, mais forte, de produire des recherches qui constituent des valeurs ajoutées non seulement du point de vue purement universitaire, mais aussi dans une optique d'application concrète des résultats.

Bien que les données de l'année 2013-2014 ne sont pas consolidées et qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives, l'examen du tableau 1 permet de constater qu'au cours de la dernière année, le financement de la recherche a été affecté par une diminution importante. Mais tel qu'indiqué, l'année à venir sera témoin de financements majeurs provenant notamment du CRSH et de la FCI reléguant ainsi ces données à un espace circonstanciel.

Sans pouvoir l'affirmer avec certitude, la diminution observée est probablement imputable à plusieurs facteurs, dont les deux plus importants sont les réductions importantes des dépenses des ministères et organismes relevant de l'État québécois et la baisse du taux de succès généralement observée, exacerbée par une concurrence très vive, aux concours des organismes subventionnaires et à ceux-ci; à titre d'exemple, quatre demandes de subvention au programme Développement Savoir et deux autres au programme Savoir du CRSH furent recommandées mais non financées.

**Tableau 1**  
**Croissance de la recherche subventionnée et contractuelle à l'ENAP**  
**2001-2002 à 2013-2014**

	2001-2002	2005-2006	2009-2010	2012-2013	2013-2014*
<b>Subventions</b>	236 200 \$	1 300 484 \$	1 921 392 \$	2 566 030 \$	1 210 359 \$
<b>Contrats</b>	944 800 \$	1 793 393 \$	1 962 384 \$	2 033 335 \$	1 570 004 \$
<b>Total</b>	1 181 000 \$	3 093 877 \$	3 883 776 \$	4 599 365 \$	2 780 363 \$
<b>% contrats</b>	80,0 %	58,0 %	50,5 %	44,2 %	56,5 %
<b>% subventions</b>	<b>20,0 %</b>	<b>42,0 %</b>	<b>49,5 %</b>	<b>55,8 %</b>	<b>43,5 %</b>

**Note:** \* Données non officielles.

**Sources :** *Tableau 8.1 Répartition du montant total des octrois de recherche, à l'École nationale d'administration publique, selon le type de financement et la catégorie d'organisme pourvoyeur, Rapport annuel 2000-2001 sur la recherche subventionnée et commanditée, Université du Québec, Québec, p. 244*  
*L'Université du Québec en quelques chiffres (2001-2002, p. 16 ; 2002-2003, p. 18; 2003-2004, p. 18; 2004-2005, p. 18), [http://www.quebec.ca/communications/archives\\_uqqc.htm](http://www.quebec.ca/communications/archives_uqqc.htm)*  
Traitement de l'information : Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec  
Source: IFR, Mode provincial 3/06/2013 08:43:29; 22/05/2014 17:45:00; 09/12/2014 15:00.

## La production scientifique

Les professeurs de l'ENAP contribuent de plusieurs manières à la diffusion et à l'appropriation des connaissances. Au plan strictement scientifique par exemple, on constate qu'au cours des cinq dernières années, les professeurs ont publié 32 ouvrages (ex. : *Améliorer le leadership dans les services de santé au Canada : la preuve en œuvre*, McGill-Queen's University Press, 2012), 191 chapitres de livres et 149 articles avec comité de lecture. Entre 2009 et 2013, les efforts de diffusion ont toujours interpellé bon an, mal an, plus de la moitié des professeurs de l'École. Ainsi, en 2013, 57 % d'entre eux signaient ou cosignaient un livre, un chapitre issu d'un ouvrage collectif ou un article scientifique. Bien que la production de chapitres de livre ait diminué, la publication d'articles avec comité de lecture a progressé de 28 % par rapport à 2012.

**Tableau 2**  
Évolution des publications des professeurs réguliers de l'ENAP (2009-2013)

	2009	2010	2011	2012	2013	Professeurs-auteurs (2013)	
<b>Livre</b>	3	6	15	5	3	3	
<b>Chapitre</b>	14	47	48	60	22	11	
<b>Article</b>	31	30	21	28	39	18	
<b>N. professeurs</b>	40	42	42	44	42	24	<sup>a</sup> 57,1%

Note a)

En 2013, 24 professeurs réguliers avaient déclaré au moins une publication ou co-publication dans l'une de ces catégories, ce qui représente 57 % d'entre eux qui participent à l'effort de diffusion scientifique de l'ENAP.

Source 1.

Liste du personnel enseignant.

Source 2.

Publications du personnel de l'ENAP ([http://www.bibliotheque.enap.ca/25/Publications\\_du\\_personnel.enap](http://www.bibliotheque.enap.ca/25/Publications_du_personnel.enap)).

Source3.

Rapports annuels d'activités professorales.

## Les activités des chaires et des pôles de recherche

L'un des points forts de la restructuration de la recherche poursuivie au cours des neuf dernières années à l'ENAP est son enracinement à l'intérieur de chaires et de pôles de recherche qui couvrent divers secteurs caractéristiques de l'administration publique. Ces chaires et ces pôles permettent de fédérer les efforts de recherche, de favoriser les réseaux d'équipes de recherche regroupant des universitaires du Québec et d'ailleurs, et de fournir à nos étudiants des milieux d'apprentissage dynamiques qui leur procurent un encadrement souvent multidisciplinaire.

### Les chaires de recherche du Canada

Dans le cadre du programme fédéral de développement de la recherche, l'École s'est vue octroyer trois chaires de recherche du Canada. Situées au campus de Montréal, les chaires ont permis à l'École d'accentuer ses efforts de développement et de rayonnement.

### **Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance et la transformation des organisations et systèmes de santé (GETOSS)**

La Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance et la transformation des organisations et systèmes de santé (GETOSS), dont le professeur Jean-Louis Denis est titulaire, vise à développer une analyse globale des processus de transformation et de gouvernance à l'œuvre dans les systèmes de santé. L'objectif poursuivi est de mieux comprendre les conditions d'adaptation sur le long terme de ces systèmes aux changements socio-économiques, démographiques et épidémiologiques qui prennent forme dans leur environnement. Les travaux de recherche de la Chaire portent principalement sur deux axes, à savoir l'implantation de nouvelles formes organisationnelles en santé et le rôle de la connaissance dans le renouvellement des pratiques de gouvernance.

Au cours de la dernière année, Jean-Louis Denis a participé à l'organisation (membre du comité organisateur et du comité scientifique) de la conférence *European Group for Organizational Studies* (EGOS) qui s'est tenu en juillet 2013 à Montréal. Il a également œuvré à l'organisation du *Forum on Universal Health Coverage and Universal Health Systems* tenu à Brasilia en février 2014 en plus d'œuvrer au sein du comité organisateur du *Forum France-Québec sur invitation sur l'État producteur de santé* (mars 2014). A cela se greffent ses 17 participations à titre de conférencier invité à des forums, colloques ou ateliers tenus autant au Canada qu'à l'étranger de même que la publication de chapitres (deux) et d'articles scientifiques (cinq) à titre d'auteur seul ou avec d'autres chercheurs. Enfin, le professeur Denis dirige ou codirige des étudiants de doctorat et des stagiaires postdoctoraux, lesquels bénéficient d'un appui et d'un encadrement pour leurs travaux de publication et leur participation à des conférences internationales.

### **Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ)**

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), dont le titulaire est le professeur Martin Goyette, vise l'acquisition de connaissances nouvelles sur les méthodologies d'évaluation de l'action publique ainsi que sur l'amélioration des connaissances autour de la mise en œuvre de l'action publique et ses effets. La Chaire est un lieu de recherche de pointe qui rassemble des étudiants et des spécialistes des jeunes et des services aux populations vulnérables. Elle constitue un espace d'analyse, de développement et d'évaluation afin d'améliorer ces services.

Au cours de la dernière année, Martin Goyette a consacré beaucoup de temps à la préparation d'une demande de subvention Partenariat CRSH doublée d'une demande FCI dont les résultats heureux feront partie du rapport 2014-2015 des activités de l'ENAP. M. Goyette a également enrichi les activités de recherche de la Chaire en obtenant, au printemps 2013, un financement Savoir du CRSH, d'une durée de quatre ans, pour le projet intitulé *Transitions des jeunes en contexte de vulnérabilité et injonction à l'autonomie : soutiens offerts en ville et en région*. Bien que les productions en cours ne soient pas toutes au même stade de réalisation, le professeur Goyette a par ailleurs rédigé ou corédigé des livres (3), des chapitres de livres (10) et des articles scientifiques (12) qui ont été publiés, soumis ou qui sont en cours de rédaction.

Le titulaire de la Chaire a d'autre part organisé une rencontre avec une délégation de cadres dirigeants de l'action publique française pour une journée de réflexion autour de l'intersectorialité.

### **Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (CREPIC)**

La Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (CREPIC), dont le professeur Stéphane Paquin est le titulaire, propose deux axes de recherche fondamentaux. Le premier porte sur la relation entre l'État et le marché. Dans le cadre de cet axe, on s'intéresse plus particulièrement à la résilience des États, notamment des pays sociaux-démocrates, face à la mondialisation. Le deuxième axe se concentre sur les négociations internationales, le fédéralisme et la gouvernance à paliers multiples. Au sein de cet axe, le titulaire s'attarde plus précisément sur le rôle des États fédérés dans la négociation et la mise en œuvre de traités internationaux, surtout ceux concernant le commerce et les changements climatiques.

Outre les recherches réalisées en lien avec ces axes, le titulaire de la Chaire a mené plusieurs activités contribuant à la visibilité et au rayonnement de l'ENAP. À titre d'exemple, trois chercheurs de la CREPIC et un professeur de la Chaire en fiscalité et finance publiques de l'Université de Sherbrooke ont publié, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, un cahier de recherche sur les indicateurs de la croissance et des inégalités de revenus au Québec et dans les pays scandinaves. Le titulaire de la Chaire a, de son côté, publié l'ouvrage intitulé *Théories de l'économie politique internationale* paru aux prestigieuses éditions SciencesPo. A cela s'ajoutent 14 chapitres de livre qui ont fait l'objet d'entente pour leur édition. Certains chapitres sont comptabilisés pour l'année 2013 dans le tableau 2, mais plusieurs autres articles seront publiés en 2014 ou en 2015. Huit articles (8) ont été rédigés, dont quatre (4) ont été publiés en 2013. Finalement le professeur Paquin a publié trois cahiers de recherche et huit articles de journaux.

Reconnu dans les sphères universitaire et de l'administration comme spécialiste en économie politique internationale, le professeur Paquin a également prononcé plusieurs allocutions à titre de conférencier invité, tout en accordant des entrevues aux médias. Il a également poursuivi ses activités en tant que président du comité organisateur du 23<sup>e</sup> Congrès mondial de sciences politiques qui s'est tenu à Montréal en juillet 2014.

Soulignons enfin que le professeur Paquin dirige actuellement 12 étudiants au doctorat (dont un en codirection) et quatre à la maîtrise (un avec mémoire, trois avec stage). L'importance qu'il accorde à la formation de la relève lui a permis de percevoir le potentiel de développement du Groupe d'études sur les relations internationales du Québec (GERIQ) dont il assure la direction depuis le printemps 2013. Ce groupe, dont la mission est de faciliter l'étude et de contribuer à la diffusion de la connaissance portant sur les relations internationales du Québec, est particulièrement dynamique alors qu'après 18 mois d'existence à peine, il a tenu son 5<sup>e</sup> colloque sur le thème de *La stratégie américaine du Québec : défis et perspectives*.

### **Les pôles de recherche**

Les pôles de recherche rattachés à l'ENAP sont également très actifs. Ils génèrent une activité intellectuelle des plus stimulantes qui témoignent de la vivacité de la recherche au sein de notre établissement.

#### **L'Observatoire de l'administration publique (OAP)**

En tant que pôle en appui direct à l'administration publique québécoise en lui fournissant des analyses de base essentielles à l'élaboration des politiques publiques, L'Observatoire de l'administration publique examine et étudie, dans une perspective comparative, la mise en œuvre des réformes administratives publiques engagées dans les pays développés ou en transition. L'Observatoire exerce des activités de veille, lesquelles donnent lieu à quatre publications, soit *Observgo*, *Parallèle*, *Télescope* et *Éthique publique*. Depuis sa création en 2003, le bulletin *Observgo* a connu une croissance remarquable avec à ce jour plus de 16 000 abonnés issus des secteurs public, privé et universitaire. Par son caractère unique, ce bulletin occupe une place incontournable dans la détection des tendances émergentes au sein des administrations publiques.

En plus de son travail continu de veille et de diffusion des connaissances, *L'Observatoire* a réalisé, au cours de l'année 2013-2014, une quinzaine de recherches comparatives ciblées, menées pour le compte de ministères ou d'organismes publics sur des thèmes liés à la gestion et aux politiques publiques. Le montant total de ces contrats est d'environ 560 000 \$.

À l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, L'Observatoire a organisé un colloque international réunissant une centaine de chercheurs et d'experts. Ce colloque fut l'occasion d'échanger autour des tendances susceptibles de structurer les relations entre l'administration publique et la recherche au Québec, au Canada et à l'étranger au cours des prochaines années.

#### **Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM)**

Le LEPPM s'est intéressé aux conséquences de la mondialisation sur la formulation des politiques publiques en matière de sécurité, d'environnement, d'éducation, de santé, d'économie et de culture. En ce sens, le LEPPM a offert à l'administration publique québécoise et aux chercheurs de partout – comme en témoignaient les échanges entretenus à la suite de ses publications – une vaste gamme de produits de diffusion des connaissances; il a en outre organisé des activités ayant pour but d'assurer la veille sur les tendances imprimées par la mondialisation et qui peuvent affecter le Québec et ses politiques (Capsules Monde).

Le LEPPM a malheureusement dû mettre fin à ses activités à mi-année, à la suite de la décision du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur de ne pas renouveler le partenariat poursuivi avec l'ENAP depuis 2005. Soulignons enfin que l'année 2013 a donné lieu la publication de trois rapports sur les thèmes de l'éducation, de la sécurité et de l'économie.

### **Le Centre de recherche et d'expertise en évaluation de programme (CREXE)**

Le Centre de recherche et d'expertise en évaluation de programme (CREXE), dirigé par le professeur Moktar Lamari, a pour mission d'assumer un leadership dans le développement, l'application et la promotion de l'évaluation, ainsi que dans la formation de chercheurs et d'analystes en évaluation, et ce, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le Centre mène annuellement un nombre important d'activités de transfert de connaissances, apportant ainsi une contribution notable aux progrès de la discipline et de la pratique de l'évaluation des politiques et programmes publics. En lien avec cette mission, les principaux axes d'activités du Centre incluent la recherche fondamentale, la recherche appliquée, l'expertise et la formation.

Parmi les faits saillants qui ont marqué son activité en 2013-2014, on note que le CREXE a obtenu une subvention de Ressources naturelles Canada et d'Ouranos pour la réalisation du projet intitulé *Analyse des indicateurs en adaptation aux changements climatiques utilisés dans certains pays de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) : le cas de la gestion côtière*. Un de ses chercheurs a également obtenu une subvention de recherche dans le cadre du programme Nouveaux professeurs chercheurs du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Le CREXE a également produit des rapports de recherche pour différents organismes non gouvernementaux et publié ou soumis pour publication quatre articles scientifiques. Enfin, tel que noté plus tôt, le directeur du CREXE a été récompensé à deux reprises pour des communications scientifiques présentées dans le cadre de congrès internationaux.

En ce qui touche l'encadrement et la formation des étudiants, les professeurs réguliers membres du CREXE dirigent ou ont dirigé huit étudiants au doctorat (trois en co-direction), sept à la maîtrise avec mémoire et 21 stages d'étudiants à la maîtrise pour analystes/professionnels.

### **La Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public**

La Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public dont la titulaire est Natalie Rinfret, a pour mission de contribuer à l'avancement des connaissances en leadership public et de satisfaire les besoins des milieux de pratique. Dans cet esprit, elle a créé et administre le programme de mentorat et de développement *Cercle des jeunes leaders de l'administration publique*, dont le rôle est de développer la relève managériale de l'administration publique québécoise. Elle en est à sa quatrième cohorte.

Le *Cercle des jeunes leaders de l'administration publique* donne également lieu à une recherche-action ayant pour objectif de recenser des pratiques exemplaires de développement de la relève des leaders de l'administration publique, et ce, en analysant le profil des compétences des participants dans le temps, en suivant leur cheminement de carrière sur cinq ans et en évaluant l'utilité du mentorat comme pratique de développement du leadership et de transfert des connaissances chez les participants. Depuis la création du Cercle, le Secrétariat du Conseil du trésor contribue financièrement à ce projet de recherche qui correspond à son intérêt pour le développement et le transfert des connaissances chez les participants du programme. Depuis sa création, ce projet a attiré l'attention de plusieurs ministères et organismes intéressés à y participer. L'année 2013-2014 a

d'ailleurs été témoin de la participation de neuf nouveaux partenaires dont l'apport a permis la consolidation des activités et le développement de nouvelles perspectives.

Outre ce programme de recherche innovateur qui a déjà été reconnu pour son excellence au niveau canadien, d'autres projets sont menés dans le cadre de subventions de recherche. A titre d'exemple, la titulaire de la Chaire a obtenu au printemps 2014, en collaboration avec six co-chercheurs de l'ENAP et d'autres universités, une subvention du CRSH dans le cadre du programme Savoir. Ce financement permettra de réaliser les travaux entourant les pratiques exemplaires et le mapping du savoir : la gestion des connaissances dans le secteur public.

En matière de transfert des connaissances, l'année 2013-2014 a donné lieu à la révision de deux articles scientifiques, lesquels ont été soumis de nouveau. Un troisième article a été accepté pour publication et un quatrième a été publié dans une revue professionnelle. Le livre corédigé avec John Porter est paru aux Presses de l'Université du Québec sous le titre *John R. Porter : devenir un leader culturel, récit d'un rêveur pragmatique*. La titulaire de la Chaire a également présenté trois communications scientifiques dans le cadre de congrès internationaux.

La Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public est un lieu de formation pour les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de l'ENAP. Ainsi, un étudiant au doctorat et trois à la maîtrise travaillent ou complètent leurs études sous la direction de la titulaire de la Chaire.

### **Le Centre de recherche en gouvernance (CERGO)**

Codirigé par le professeur Luc Bernier, le Centre de recherche en gouvernance (CERGO) étudie l'évolution de l'État et sa capacité de développer ses politiques. Une quinzaine de professeurs chercheurs s'intéressent à ces concepts et produisent différents travaux de recherche, notamment sur les pratiques entrepreneuriales et la transformation du secteur public, les modes de gouvernance des entreprises collectives, le gouvernement électronique, la dynamique organisationnelle des entreprises publiques et l'analyse financière des sociétés d'État. Les chercheurs du CERGO traitent aussi des questions d'éthique liées aux politiques et à la gestion publique.

Au cours de la dernière année, les membres du Centre ont publié sept articles scientifiques et cinq autres dans des revues professionnelles. Les chercheurs comptent également à leur actif un livre, un cahier de recherche et quatre rapports. Ils ont aussi soumis une douzaine d'articles scientifiques et sont en attente que paraissent cinq chapitres de livre. Par ailleurs, les membres du CERGO ont contribué à la réalisation de mandats au sein de différents organismes (ex. : service de police de Gatineau, CEFRIO). De plus, il importe de mentionner l'implication du professeur Luc Bernier au sein du Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC). En plus de contribuer à la relance de ce centre, le professeur Bernier assure depuis les quatre dernières années, la présidence du Conseil scientifique international du CIRIEC.

À l'instar de leurs collègues, les professeurs chercheurs membres du CERGO ont également contribué à la formation des étudiants de l'ENAP. Ainsi, deux stagiaires postdoctoraux mènent présentement des travaux de recherche sous la direction d'un membre de ce Centre. De même, 14 étudiants de 3<sup>e</sup> cycle et 21 de 2<sup>e</sup> cycle sont dirigés ou co-dirigés par un chercheur du CERGO.

**Le Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales  
du Canada et du Québec (CIRRICQ)**

Lancé à la fin de l'année 2012, le Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ), sous la direction du professeur Stéphane Roussel, axe ses travaux sur la politique internationale du Canada et du Québec. Le Centre réunit une vingtaine de chercheurs provenant de diverses institutions. Ces derniers produisent des travaux de recherche en ce qui concerne la diplomatie canadienne, les questions reliées à l'Arctique, la défense, la sécurité et le commerce international. Pour soutenir les travaux du CIRRICQ, le Groupe d'études sur les relations internationales du Québec (GÉRIQ) a été mis sur pied. Le GÉRIQ a un triple mandat : 1) permettre une meilleure compréhension des relations internationales du Québec; 2) susciter l'intérêt du public sur les questions s'y rattachant; et 3) former la relève universitaire. Le Groupe organise annuellement le Colloque sur les relations internationales du Québec et celui sur les relations internationales des villes du Québec.

Au cours de la dernière année, le directeur du Centre s'est notamment consacré à l'organisation de six colloques tenus dans le cadre des activités de mobilisation des connaissances du CIRRICQ (dont : *Non à la guerre en Irak : 10 ans plus tard* et *L'alignement du Canada en politique étrangère de Paul Martin à Stephen Harper*) et à sept conférences destinées aux membres du Régiment de Maisonneuve (Montréal) dans le cadre du partenariat signé avec ce dernier à l'automne 2013. Il a par ailleurs participé avec sept autres chercheurs du CIRRICQ à la 55<sup>e</sup> convention annuelle de l'International Studies Association (ISA) qui se tenait en mars 2014 à Toronto sous le thème *Spaces and Places Geopolitics in an Era of Globalization*. Le professeur Stéphane Roussel contribue par ailleurs à la formation de la relève en assurant la direction ou la co-direction de quatre étudiants au doctorat (dont deux dans une autre université) et de 10 à la maîtrise (dont cinq dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec).

Soulignons enfin que le directeur du CIRRICQ est intervenu à une vingtaine de reprises dans les médias à titre de spécialiste de la politique canadienne en matière de défense et de sécurité. L'année 2013-2014 a vu le corps professoral de l'ENAP réaliser des actions porteuses.

## LA FORMATION CONTINUE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Depuis la création de l'ENAP, la composante principale initiale de ce qu'est aujourd'hui la Direction des services aux organisations (DSO) a été et demeure toujours le perfectionnement, désormais appelé « formation continue ». À l'origine, peu d'éléments distinguaient les services de formation continue de l'ENAP des autres universités, outre la sphère particulière d'activités de l'École, soit l'administration publique.

En 2001, la mise en place de la DSO a permis une diversification importante des produits et services offerts, une augmentation de la qualité de ces produits et services et la poursuite du développement du savoir-faire en gestion publique et de son application concrète. Depuis, la structure organisationnelle propre et unique à la DSO, constituée d'une équipe de chargés de projets spécialistes de l'ingénierie de la formation, du conseil en gestion, de la mesure et de l'évaluation, a permis de s'associer avec des intervenants externes qualifiés, orientés sur la pratique et possédant une grande expertise et connaissance des milieux publics et de leurs enjeux.

Cette maîtrise de la réalité pratique des milieux publics a grandement favorisé l'établissement de partenariats avec différents acteurs et, par conséquent, a contribué à la reconnaissance de l'ENAP comme joueur majeur dans le développement des compétences des gestionnaires de l'administration publique.

La formation continue demeure la composante la plus importante de la DSO et l'innovation dans cette sphère d'activité est un enjeu incontournable afin de maintenir cette assise. Toutefois, cette composante s'intègre désormais dans une dimension plus large de développement des compétences en gestion qui englobe à la fois l'évaluation, le coaching, l'orientation de carrière et le conseil en gestion de plus en plus sollicité par les dirigeants et gestionnaires de tous niveaux dans l'exercice de leurs fonctions. L'approche par compétences est devenue la pierre angulaire de tous les programmes de formation et d'apprentissage que la DSO offre aux gestionnaires publics.

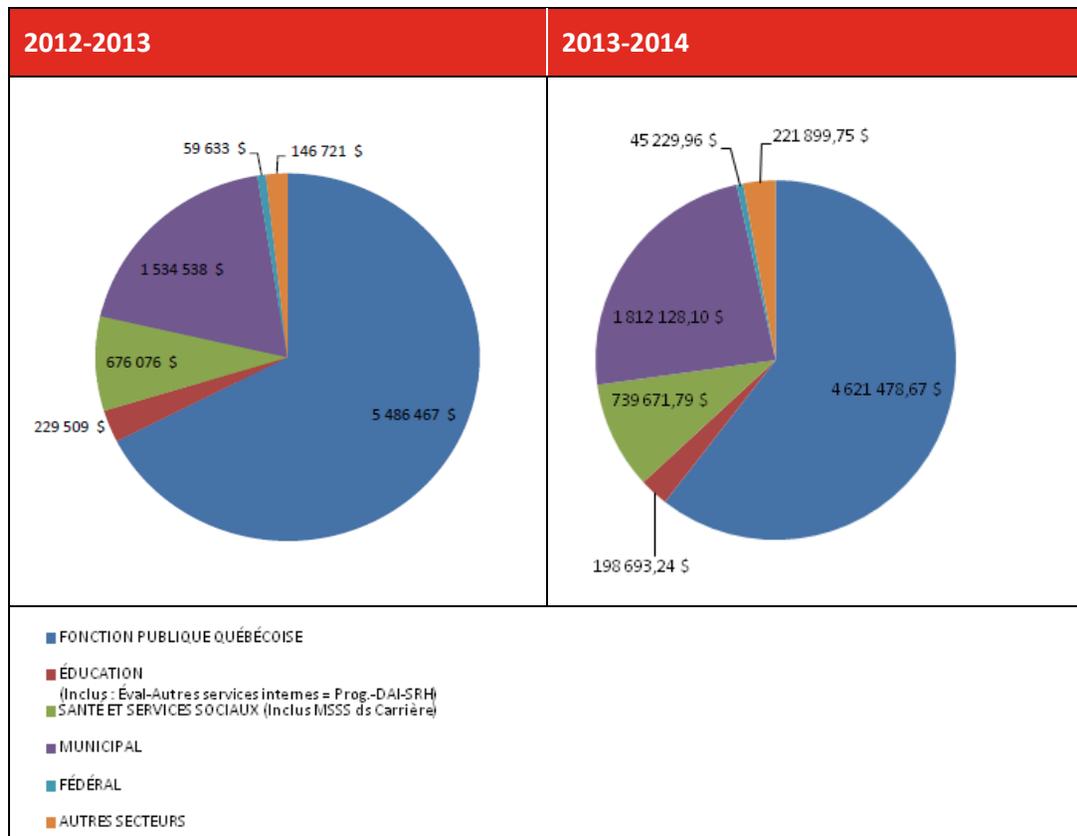
En 2013-2014, les différents programmes et sessions publiques ont généré plus de 4 500 inscriptions provenant des différents milieux publics, plus de 60 mandats de conseil en gestion ont été réalisés. À titre d'exemple, nous avons réalisé des accompagnements en planification stratégique, en gouvernance, en optimisation des processus, en gestion des risques et ce, dans différents secteurs tels les ministères, les organismes gouvernementaux, le réseau de la santé ainsi qu'auprès des autorités autochtones. Environ 600 personnes ont passé à travers un processus complet d'évaluation à des fins de sélection et plus de 40 personnes ont bénéficié des services de coaching.

Par cette participation à ces diverses activités et ces services, la DSO a atteint 97% de ses objectifs financiers en atteignant des revenus de plus de 7 500 000 \$, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année 2012-2013. Cette baisse s'explique largement par des compressions budgétaires importantes chez les organisations publiques clientes, et l'accent mis, à la demande du Conseil du trésor, sur le développement, mais non complètement, la mise en œuvre, d'un nouveau programme de formation continue pour les cadres de l'État.

	2012-2013	2013-2014
Revenus annuels	8 100 000 \$	7 500 000 \$

Bien que la DSO profite de la grande renommée de l'École par la recherche et par les programmes crédités et qu'elle bénéficie d'une connaissance incomparable des milieux publics et d'une expertise appliquée hors du commun, elle doit au surplus manœuvrer dans un environnement où la concurrence demeure très présente. Afin de maintenir la croissance dans cet environnement hautement concurrentiel, la diversification des marchés est maintenue tout en s'assurant de consolider les assises dans l'administration publique québécoise. Par conséquent, le secteur municipal ainsi que le réseau de la santé demeurent les principales cibles de développement de la DSO pour l'année 2014-2015.

En comparant les années 2012-2013 à 2013-2014, voici la répartition des revenus de la DSO ce qui démontre la réussite des efforts de diversification :



Des réalisations d'envergure ont caractérisé l'année 2013-2014. Parmi ces mandats majeurs, plusieurs ont été réalisés auprès de la fonction publique québécoise. Mentionnons, entre autres, la diffusion du nouveau programme d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise qui a débuté en décembre 2013. Un nouveau programme a également vu le jour pour les

gestionnaires nouvellement nommés à l'Agence du Revenu. Le programme de formation dispensé dans les ministères et organismes gouvernementaux, destiné aux chefs d'équipe a continué d'attirer de nombreux professionnels en situation de gestion.

Des interventions-conseil ont permis la mise en place d'une structure de gestion de projet à la SAAQ, la mise en œuvre d'une démarche d'intelligence d'affaires à la Protection du Citoyen. Ainsi qu'une étude sur l'organisation du travail du réseau régional à la MAPAQ.

En ce qui a trait au secteur municipal, la DSO poursuit son étroite collaboration avec la Ville de Montréal dans le cadre d'un mandat d'envergure qui consiste à diffuser un programme de formation basé sur les compétences de gestion de la Ville et ce, pour l'ensemble des gestionnaires. Le programme inclut quatre modules répartis en ateliers de formation, en activités de transfert et de codéveloppement. Chaque activité de formation est élaborée en fonction de la réalité de gestion propre à chaque niveau d'encadrement, soit celle du contremaître, du chef de section ou de division et du cadre de direction. De plus, la DSO poursuit son mandat d'évaluation et de sélection des gestionnaires des trois niveaux d'encadrement.

Finalement, dans le réseau de la santé et des services sociaux, le programme d'accompagnement en relève et carrière des directeurs généraux et des cadres supérieurs du réseau de la santé s'est poursuivi. En 2013-2014, un peu plus de 60 gestionnaires ont été accompagnés dans le cadre de ce programme.

Toujours dans le secteur de la santé et des services sociaux, un cinquième groupe de gestionnaires a été formé en management stratégique et en leadership dans la région Saguenay-Lac-St-Jean. Également piloté par la DSO, un projet de mise en œuvre d'un « centre de formation » pour le Réseau universitaire intégré jeunesse a été amorcé, ce qui donnera lieu à la formation continue pour l'année 2014-2015.

Afin de maintenir sa croissance, la DSO poursuivra sa mission de soutenir les organisations publiques dans leurs efforts de transformation et d'optimisation en vue de les rendre toujours plus performantes en matière de prestation des services aux citoyens. De plus, la DSO soutiendra le développement des compétences du personnel professionnel et de gestion qui, par son leadership et son inventivité, façonne l'administration publique d'aujourd'hui et de demain.

## L'ENAP À L'INTERNATIONAL

L'accompagnement des institutions garantes de la démocratie et des droits de la personne, le perfectionnement des parlementaires, des administrateurs publics et des élus locaux, l'établissement de comptabilités nationales, l'amélioration des systèmes de justice, d'éducation, de sécurité publique, de santé ou de gestion municipale sont autant de secteurs où le Québec apporte une valeur ajoutée [...] L'École nationale d'administration publique, pour sa part, apporte une contribution significative à la formation d'administrateurs publics et même de dirigeants gouvernementaux, initiatives que le gouvernement du Québec soutient directement.

Orienter la contribution du Québec en matière d'aide internationale vers la formation des ressources humaines et le développement des capacités de gouvernance.

*Extrait de la politique internationale du Québec, La force de l'action concertée. 2006*

L'ENAP est active sur la scène internationale depuis plus de 40 ans. Elle contribue ainsi à la réflexion et à l'évolution des meilleures pratiques en administration publique. Elle a développé, au fil des ans, une véritable expertise dans le transfert de connaissances et de compétences en matière de gestion du secteur public.

Chef de file en matière de service-conseil et de formation en administration publique, l'expérience de l'ENAP, sur la scène internationale, repose sur :

- la réalisation de plusieurs projets majeurs de coopération internationale, et ce, au cours des 40 dernières années;
- des interventions dans plus de 30 pays, sur les continents africain, asiatique, européen et américain;
- la formation de plusieurs milliers de formateurs ou gestionnaires qui ont suivi l'un ou l'autre de ses programmes;
- un partenariat déjà bien établi avec le gouvernement québécois qui se réalise à travers des projets concrets.

Au cours des dernières années, l'ENAP a considérablement renforcé les efforts qu'elle consent pour ses activités internationales. Par ceux-ci, l'ENAP vise à être reconnue, sur la scène internationale :

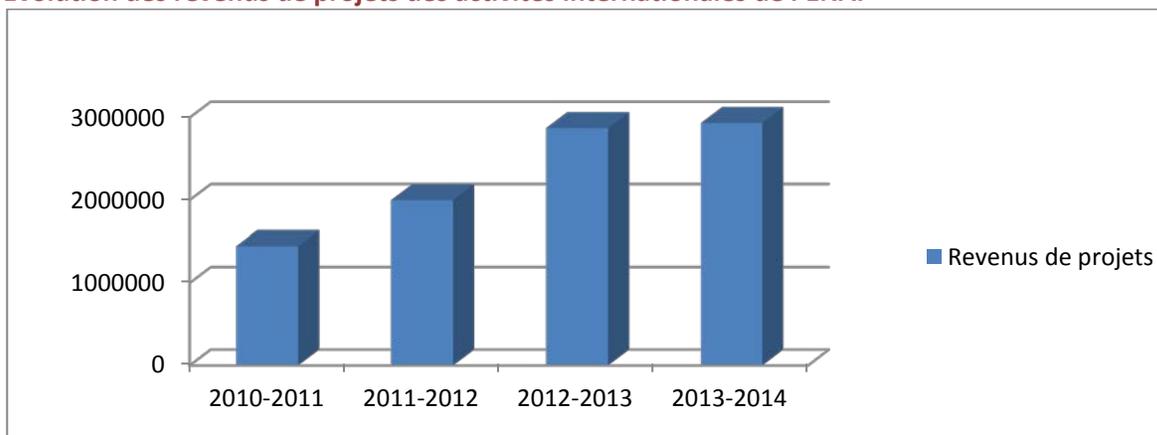
- pour sa capacité de contribuer au développement de l'administration publique comme champ de connaissance et de pratique ;

- comme la référence en matière de transfert de l'expertise et du savoir-faire québécois en administration publique ;
- pour l'excellence de ses produits de formation et de ses services-conseils ;
- pour sa grande capacité à travailler en réseau et à développer des partenariats.

Les efforts consentis n'ont pas tardé à rapporter les fruits attendus. En effet, on observe, depuis 2010-2011, une importante augmentation de ses revenus de projets internationaux comme en témoigne le graphique 1.

### Graphique 1

#### Évolution des revenus de projets des activités internationales de l'ENAP



Cette importante augmentation découle d'un repositionnement de ses activités internationales. En effet, elles s'expliquent par :

- la poursuite d'une action internationale ciblée et à fort potentiel de retombées ;
- l'intensification de ses activités en Francophonie et, particulièrement, sur le continent africain ;
- la priorisation de son offre et, particulièrement, pour des services-conseils en accompagnement du pilotage des grandes réformes et dans le soutien aux ENA ;
- l'établissement de partenariats avec d'autres institutions et avec le secteur privé ;
- l'élimination d'une trop grande dépendance envers certains grands projets.

Les produits de spécialisation de l'ENAP sur la scène internationale s'articulent autour :

- de programmes d'études réguliers ;
- de programmes stratégiques ;

- de services-conseils qui répondent aux besoins des États modernes.
- des services conseils en appui aux ÉNA francophones

Par ailleurs, en 2013-2014, l'ENAP a poursuivi sa lancée en réalisant des interventions et en concluant des ententes de partenariat avec différents pays. Ci-après, quelques exemples de ces interventions et de ces ententes de partenariat :

**Djibouti** - La Réforme de l'Administration de la République de Djibouti a enregistré, au cours de l'année 2013-2014, des avancées notables en termes de réalisations et d'activités d'information et de sensibilisation. Cette réforme s'avère une nécessité absolue pour mettre l'administration de l'Etat au service du développement économique et de la croissance du pays, et ce, de façon à créer un environnement favorable à la création des entreprises. Elle vise aussi à augmenter la stabilité politique dans une région sensible du monde.

Des chantiers pour cette réforme sont amorcés et ciblent, parallèlement, l'administration centrale et les établissements publics.

Les chantiers initiés, en 2013-2014, sont notamment les suivants :

- La modernisation de la direction des impôts et la réorganisation de la direction des douanes afin de réduire, voire arrêter la perte des ressources financières ;
- Le renforcement de la Direction de l'administration publique pour une meilleure gestion administrative du personnel de l'État ;
- la relance de l'Institut de l'Administration Publique (INAP) afin d'intervenir au niveau des renforcements des capacités, en offrant des formations de qualité adaptées aux besoins de l'administration.

**Haïti** – Le Projet d'appui au renforcement de la gestion publique (PARGEP), mis en œuvre par l'ENAP avec le soutien de l'ACDI et du gouvernement du Québec, poursuit ses activités depuis 2008. Une deuxième cohorte d'étudiants-fonctionnaires haïtiens obtiendront, en 2015, leur diplôme de maîtrise en administration publique et une troisième cohorte de 20 étudiants a débuté ses cours. Les cours se déroulent maintenant dans les locaux de l'École nationale d'administration et de politiques publiques haïtienne (ENAPP) que l'ENAP a contribué à mettre sur pied. Plusieurs experts du Québec, incluant des spécialistes du gouvernement du Québec, ont effectué des missions d'appui en Haïti afin d'accompagner des agents de la fonction publique haïtienne. Notons de façon particulière, l'accompagnement prodigué pour l'élaboration de la Politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes qui représente une avancée majeure pour Haïti de même que les travaux entourant la Réforme de l'État et celle des finances publiques. Par ailleurs, une douzaine de forums sur la gouvernance publique ont été organisés, réunissant plus de 25 conférenciers haïtiens et canadiens.

**Afrique francophone** – La diffusion du Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) a été rendue possible pour une troisième année, à Québec, grâce à l'appui

financier de l'Agence canadienne de développement (ACDI). Plus de 80 étudiants provenant de 21 pays de la francophonie ont suivi ce programme, en mai et juin 2013.

**Gabon** – Dans le cadre d'une entente cadre avec l'École nationale d'administration du Gabon, des formateurs de l'ENAP contribuent à des formations offertes à Libreville. De plus, des enseignants de l'ENA du Gabon ont assisté, au Québec, à une formation sur la veille stratégique.

**Bénin** – L'ENAP a signé des ententes de collaboration avec le Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle du Bénin et l'ÉNAM du Bénin. Ces ententes sont destinées à développer un partenariat entre les deux parties, particulièrement dans les domaines suivants :

- Renforcement de la structure organisationnelle de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- Renforcement du contenu des programmes actuellement offerts par l'ENAM ;
- Renforcement des compétences pédagogiques des enseignants de l'ENAM ;
- Développement de nouveaux programmes de formation de niveau master universitaire à l'ÉNAM ;
- Développement des activités de recherche appliquée de niveau master, doctorat et de veille à l'ÉNAM ;
- Développement d'un service de formation continue et de programmes de perfectionnement à l'ÉNAM.

**Côte d'Ivoire** – L'ENAP a signé une convention de partenariat avec l'École Nationale d'Administration (ENA) de la Côte d'Ivoire. S'inscrivant dans le cadre de sa Réforme institutionnelle, académique et pédagogique, cette convention de partenariat vise à permettre à l'ÉNA d'accroître ses performances, en matière de formation initiale et continue, et à développer la recherche et la veille stratégique. Dans le cadre de cette convention, l'ÉNA de la Côte d'Ivoire, avec le concours de l'ENAP du Québec, vise à :

- répondre aux standards internationaux en matière d'infrastructure ;
- améliorer ses offres de formation ;
- développer la recherche et la veille stratégique.

**Sénégal** – L'ENAP a réalisé, en collaboration avec la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, le Projet d'appui au développement et à l'intégration des apprentissages (PADIA) qui a permis de réaliser un diagnostic organisationnel du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat.

**Guinée** – L'ENAP a réalisé un accompagnement des autorités de ce pays pour la mise en place de l'École nationale d'administration (ENA) de la Guinée. En plus de prévoir les différentes étapes de mise en place de cette ENA, cet accompagnement a notamment permis d'identifier les programmes de formation qu'elle offrira sous forme d'études créditées ou sous forme de perfectionnement.

**Mali** – Dans le cadre d'un Accord de collaboration avec le Centre de formation pour le développement (CFD) du Mali, les formateurs de l'ENAP offrent des sessions de formation à distance par vidéoconférence, aux gestionnaires et aux agents de la Fonction publique du Mali. Ce sont plus

de vingt formations qui ont été diffusées en vidéoconférence avec le CFD Mali et au cours desquelles plusieurs centaines de participants ont été formés.

**Koweït** – L'ENAP a procédé à l'évaluation actuarielle du régime de pensions du Koweït.

\*

**École Nationale d'Administration Publique**

**Systeme d'information financière des universités  
2013-2014**

---

Responsable des ressources financières

Date

*Enseignement  
supérieur,  
Recherche et Science*

**Québec** 

Ecole Nationale d'Administration Publique  
Bilan  
au 30 avril 2014

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>										
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	5 466 772	---	---	---	---			5 466 772 5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	217 520	---	---	---	---			217 520 6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 147 051	196 966	33 256	0	0			3 377 273 7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	212 519	1 459 264	0	0	0			1 671 783 9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	185 984	325	0	0	0			186 309 10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>9 229 847</b>	<b>1 656 555</b>	<b>33 256</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>10 919 657</b>
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	194 781	0	0	0	0			194 781 12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0			\$ 14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	231 565	0	0	0	0			231 565 16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	13 519 939	---	---			13 519 939 18
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	179 877	---	---			179 877 19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0			\$ 20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 21
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>9 656 192 \$</b>	<b>1 656 555 \$</b>	<b>13 733 072 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>25 045 819 \$ 22</b>

Ecole Nationale d'Administration Publique  
Bilan  
au 30 avril 2014

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Éliminations 6	Total 7	
<b>Passif à court terme</b>										
23	Découvert de banque (201)	s/o	145 589	0	0	0	0		145 589	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	3 159 579	0	0	0	0		3 159 579	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	1 627 192	---	---	---	---		1 627 192	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3 292 714	0	---	0	0		3 292 714	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	1 877 378	6 998	87 811	0	0		1 972 187	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	949 725	187 293	---	---	0		1 137 018	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	1 462 264	0	0	0		1 462 264	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	10 029	0	0		10 029	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	1 459 264	0	212 519	0	0		1 671 783	33
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>12 511 442</b>	<b>1 656 555</b>	<b>310 358</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>14 478 355</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 802 800	0	0	0	0		4 802 800	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	468 610	0	0		468 610	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	11 990 348	---	---		11 990 348	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	39
40	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>17 314 242 \$</b>	<b>1 656 555 \$</b>	<b>12 769 317 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>31 740 114 \$</b>	<b>40</b>

**SOLDES DE FONDS**

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	1 004 653	0	0	0	0		1 004 653	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(8 662 703)	---	---	---	---		(8 662 703)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	963 755	---	---		963 755	46
47	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(7 658 050) \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>963 755 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(6 694 295) \$</b>	<b>47</b>
48	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>9 656 192 \$</b>	<b>1 656 555 \$</b>	<b>13 733 072 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>25 045 819 \$</b>	<b>48</b>

Ecole Nationale d'Administration Publique  
État des produits  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	5 666 184	---	---	---	---	5 666 184	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	s/o	391 787	---	---	---	---	391 787	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	50 777	---	---	---	---	50 777	3
4	Cotisations des étudiants (455)	s/o	78 382	---	---	---	---	78 382	4
5	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	542 382	---	---	---	---	542 382	5
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	55 320	---	---	---	---	55 320	6
7	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		6 784 831	\$	\$	\$	\$	6 784 831	7
8	Subventions du Ministère (515)	Annexe-5	15 622 522	36 832	0	---	---	15 659 354	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	3 679 910	791 251	94 520	0	0	4 565 681	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	226 219	1 426 036	0	0	0	1 652 256	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	2 955 844	227 458	0	0	0	3 183 302	11
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	12
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>								
13	Ministère (530)	s/o	---	---	724 520	---	---	724 520	13
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	4 022	---	---	4 022	14
15	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	266	---	---	266	15
16	Autres (533)	s/o	---	---	4 846	---	---	4 846	16
17	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		22 484 496	2 481 577	828 174	\$	\$	25 794 247	17
18	Intérêts et dividendes (435)	s/o	37 232	0	0	0	0	37 232	18
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	19
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	20
21	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	\$	21
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	411 923	(20 872)	0	0	0	391 051	22
23	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	23
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	289 540	---	---	---	---	289 540	25
26	Ventes externes (460)	s/o	117 282	0	0	0	0	117 282	26
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	387 391	3 181	0	0	0	390 572	28
29	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		1 243 368	(17 690)	\$	\$	\$	1 225 678	29
30	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		30 512 695 \$	2 463 887 \$	828 174 \$	- \$	- \$	33 804 756 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								1
2	Direction	s/o	1 928 234	0	-	-	-	1 928 234	2
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	0	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	5 912 981	140 839	-	-	-	6 053 820	4
5	Chargés de cours	s/o	1 325 273	17 562	-	-	-	1 342 835	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 653 315	11 362	-	-	-	1 664 677	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	310 933	138 860	-	-	-	449 792	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	5 091 585	220 861	-	-	0	5 312 446	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	2 138 769	55 785	-	-	0	2 194 554	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	1 862 428	40 838	-	-	-	1 903 267	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	199 042	0	-	-	-	199 042	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	4 075 411	100 860	-	-	0	4 176 271	12
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>24 497 971</b>	<b>726 967</b>	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>25 224 938</b>	<b>13</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	136 900	-	-	-	-	136 900	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	0	0	-	-	0	0	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	-	-	0	0	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	-	-	0	0	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	32 581	0	-	-	0	32 581	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 127 777	360 621	-	-	0	1 488 398	19
20	Bourses (735)	s/o	50 080	327 299	-	-	0	377 379	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	162 352	11 765	0	0	0	174 117	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	617 251	38 122	-	-	0	655 373	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	0	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	4 666 879	635 051	0	-	0	5 301 929	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	115 077	3 800	-	-	0	118 876	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	677 352	4 270	67 859	-	0	749 480	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	271 561	57 561	-	-	0	329 123	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	67 564	2 309	-	-	0	69 873	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	293 679	-	-	-	293 679	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	0	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	305 059	6 789	25 839	-	0	337 687	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	0	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	130 075	1 768	25 135	0	0	156 978	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	-	0	0	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	0	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	1 136 083	-	-	1 136 083	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 631	-	-	52 631	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	70 512	185	0	0	0	70 697	38
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>8 431 020</b>	<b>1 743 220</b>	<b>1 307 547</b>	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>11 481 787</b>	<b>39</b>
40	Ventes internes (878)	s/o	(504 517)	(6 300)	-	-	0	(510 817)	40
41	Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	s/o	0	0	0	0	0	0	41
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>7 926 503</b>	<b>1 736 920</b>	<b>1 307 547</b>	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>10 970 970</b>	<b>42</b>
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	0	43
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>32 424 475 S</b>	<b>2 463 887 S</b>	<b>1 307 547 S</b>	<b>- S</b>	<b>- S</b>	<b>36 195 908 S</b>	<b>44</b>
45	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>(1 911 779) S</b>	<b>- S</b>	<b>(479 373) S</b>	<b>- S</b>	<b>- S</b>	<b>(2 391 152) S</b>	<b>45</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

École Nationale d'Administration Publique  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Page 4

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(5 479 875)		1 176 732			(4 303 143)	1	
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0	\$	2	
3	Solde de fonds redressé		(5 479 875)	\$	1 176 732	\$	\$	(4 303 143)	3	
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	30 512 695	2 463 887	828 174	0	0	33 804 756	4	
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	32 424 475	2 463 887	1 307 547	0	0	36 195 908	5	
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(1 911 779)	\$	(479 373)	\$	\$	(2 391 152)	6	
7	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	7	
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	8	
9	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	0	0	266 396	0	0	266 396	9	
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	266 396	0	0	0	0	266 396	10	
11	Sous-total		(2 178 175)	\$	(212 977)	\$	\$	(2 391 152)	11	
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(7 658 050) \$	- \$	963 755 \$	- \$	- \$	- \$	(6 694 295) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

École Nationale d'Administration Publique  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Annexe I

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	1 741 713	---	---	---	---	3 924 471	---	---		5 666 184	1
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	---	---	---	391 787	---	---	---	---		391 787	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	50 777	---	---	---	---		50 777	3
4 Côtisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	78 382	---		78 382	4
5 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	73 579	0	1 896	466 906	0	0	0	0	0	542 382	5
6 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	55 320	0	0	0	0	0	0	0	0	55 320	6
<b>7 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>1 870 612</b>	<b>\$</b>	<b>1 896</b>	<b>909 470</b>	<b>\$</b>	<b>3 924 471</b>	<b>78 382</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>6 784 831</b>	<b>7</b>
8 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	15 622 522	---	---	0	---		15 622 522	8
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	1 397 696	2 340	(122 659)	0	2 402 533	0	0	0	3 679 910	9
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	226 219	0	0	0	0	0	0	0	226 219	10
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	16 952	12 877	0	70 941	0	2 849 424	5 651	0	0	2 955 844	11
<b>12 Total des subventions</b>	<b>16 952</b>	<b>1 636 793</b>	<b>2 340</b>	<b>15 570 803</b>	<b>\$</b>	<b>5 251 957</b>	<b>5 651</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>22 484 496</b>	<b>12</b>
13 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	37 232	---	0	0	0		37 232	13
14 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$	15
16 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	16
17 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	2 470	434 578	0	(25 125)	0	0	0	0		411 923	17
18 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	18
19 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	0	0	289 540	0	0		289 540	19
20 Ventes externes (460)	12 245	2 949	501	268	0	0	0	101 319		117 282	20
22 Autres produits (466, 470)	112 381	5 055	465	234 682	6 480	25 729	2 500	99		387 391	22
<b>23 Total des produits autres</b>	<b>127 097</b>	<b>442 582</b>	<b>966</b>	<b>247 057</b>	<b>6 480</b>	<b>315 269</b>	<b>2 500</b>	<b>101 418</b>	<b>\$</b>	<b>1 243 368</b>	<b>23</b>
<b>24 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 014 661 \$</b>	<b>2 079 375 \$</b>	<b>5 202 \$</b>	<b>16 727 331 \$</b>	<b>6 480 \$</b>	<b>9 491 697 \$</b>	<b>86 533 \$</b>	<b>101 418 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>30 512 695 \$</b>	<b>24</b>

Ecole Nationale d'Administration Publique  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Masses salariales										
2 Direction	403 455	0	109 979	893 935	110 788	392 806	17 270	0		1 928 234
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3
4 Enseignants-chercheurs	5 741 780	69 393	0	0	0	101 808	0	0		5 912 981
5 Chargés de cours	1 305 931	6 716	0	0	0	12 626	0	0		1 325 273
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	338 313	82 783	0	10 034	0	1 222 185	0	0		1 653 315
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	19 665	285 930	0	1 929	0	3 408	0	0		310 933
8 Personnel professionnel non enseignant	408 737	1 278 389	312 343	745 868	153 821	2 012 516	179 911	0		5 091 585
9 Personnel de soutien technique	311 852	240 603	566 275	580 077	0	393 045	46 917	0		2 138 769
10 Personnel de soutien de bureau	255 872	33 867	204 102	477 665	311 465	556 023	31	23 402		1 862 428
11 Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	(2 241)	41 492	0	0	159 791		199 042
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	1 508 291	361 001	266 639	800 545	132 802	923 718	54 394	28 022		4 075 411
<b>13 Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>10 293 897</b>	<b>2 358 681</b>	<b>1 459 339</b>	<b>3 507 813</b>	<b>750 369</b>	<b>5 618 135</b>	<b>298 523</b>	<b>211 215</b>	<b>\$</b>	<b>24 497 971</b>
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	136 900	136 900
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 17
18 Formation et perfectionnement (710)	2 090	566	203	29 065	0	656	0	0		32 581
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	318 991	110 844	3 580	92 523	5 179	594 440	2 219	0		1 127 777
20 Bourses (735)	34 032	16 048	0	0	0	0	0	0		50 080
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	25 024	4 266	8 880	114 312	50	9 819	0	0		162 352
22 Fournitures et matériel (745)	214 900	18 055	7 728	60 451	33 818	241 866	1 114	39 319		617 251
23 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 23
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	479 452	228 974	456 645	440 111	363 784	2 696 627	46	1 240		4 666 879
25 Volumes et périodiques (750)	10 148	2 570	96 384	4 842	0	1 132	0	0		115 077
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	11 568	0	19 328	0	563 456	201	0	82 799		677 352
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	269 615	0	0	250	0	2 397	0	(701)		271 561
28 Location-exploitation (830)	1 955	0	27 869	994	9 573	21	0	27 153		67 564
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	33 072	17 180	173 820	4 090	22 754	53 650	0	492		305 059
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	2 260	639	1 668	121 526	1 032	2 626	193	132		130 075
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	94 682	0	(24 170)	0	0		70 512
<b>35 Total des charges autres</b>	<b>1 403 107</b>	<b>399 143</b>	<b>796 106</b>	<b>962 847</b>	<b>999 646</b>	<b>3 579 265</b>	<b>3 572</b>	<b>150 434</b>	<b>136 900</b>	<b>8 431 020</b>
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36
37 Ventes internes (878)	(16 071)	(82 614)	0	0	0	(106 927)	0	(298 905)		(504 517)
38 Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38
<b>39 Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>11 680 933</b>	<b>2 675 210</b>	<b>2 255 445</b>	<b>4 470 659</b>	<b>1 750 015</b>	<b>9 090 473</b>	<b>302 094</b>	<b>62 744</b>	<b>136 900</b>	<b>32 424 475</b>
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40
<b>41 TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 680 933 \$</b>	<b>2 675 210 \$</b>	<b>2 255 445 \$</b>	<b>4 470 659 \$</b>	<b>1 750 015 \$</b>	<b>9 090 473 \$</b>	<b>302 094 \$</b>	<b>62 744 \$</b>	<b>136 900 \$</b>	<b>32 424 475 \$</b>

Ecole Nationale d'Administration Publique  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Subvention du Ministère (515)	0	0	36 832	0	0	0	0	0	36 832	1	
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	511 612	0	0	279 639	0	0	0	791 251	2	
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	608 285	0	0	817 751	0	0	0	1 426 036	3	
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	23 627	0	0	203 830	0	0	0	227 458	4	
<b>5</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>\$</b>	<b>1 143 524</b>	<b>\$</b>	<b>36 832</b>	<b>\$</b>	<b>1 301 221</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>2 481 577</b>	<b>5</b>
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	6	
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	7	
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	8	
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	9	
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	(20 872)	0	0	0	0	0	0	(20 872)	10	
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11	
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	12	
14	Autres produits (466, 470)	0	2 842	0	0	339	0	0	0	3 181	14	
<b>15</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>\$</b>	<b>(18 029)</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>339</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(17 690)</b>	<b>15</b>	
<b>16</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>- \$</b>	<b>1 125 495 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>36 832 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 301 560 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 463 887 \$</b>	<b>16</b>

Ecole Nationale d'Administration Publique  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 3	
4	Enseignants-chercheurs	0	120 874	0	0	0	19 965	0	0	140 839	4	
5	Chargés de cours	0	425	0	0	0	17 137	0	0	17 562	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	11 362	0	0	11 362	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	132 721	0	2 633	0	3 506	0	0	138 860	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	0	169 501	0	0	0	51 360	0	0	220 861	8	
9	Personnel de soutien technique	0	48 044	0	0	0	7 741	0	0	55 785	9	
10	Personnel de soutien de bureau	0	40 838	0	0	0	0	0	0	40 838	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	84 209	0	424	0	16 227	0	0	100 860	12	
13	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	\$	596 612	\$	3 057	\$	127 298	\$	\$	\$	726 967	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	140 444	0	724	0	219 454	0	0	360 621	18	
19	Bourses (735)	0	303 299	0	24 000	0	0	0	0	327 299	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	10 265	0	1 500	0	0	0	0	11 765	20	
21	Fournitures et matériel (745)	0	9 624	0	0	0	28 498	0	0	38 122	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	52 091	0	781	0	582 178	0	0	635 051	23	
24	Volumes et périodiques (750)	0	3 800	0	0	0	0	0	0	3 800	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	4 270	0	0	0	0	4 270	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	57 561	0	0	57 561	26	
27	Location exploitation (830)	0	429	0	0	0	1 880	0	0	2 309	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	1 630	0	2 500	0	289 549	0	0	293 679	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	6 699	0	0	0	90	0	0	6 789	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	602	0	0	0	1 167	0	0	1 768	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	185	0	0	185	34	
35	<b>Total des charges autres</b>	\$	528 883	\$	33 775	\$	1 180 562	\$	\$	\$	1 743 220	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	(6 300)	0	0	(6 300)	37	
38	Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38	
39	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	\$	528 883	\$	33 775	\$	1 174 262	\$	\$	\$	1 736 920	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 40	
41	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	- \$	1 125 495	\$	36 832	\$	1 301 560	\$	- \$	- \$	2 463 887	\$ 41